

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	adre réservé à l'autorité envir	onnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :
08/10/2019	08/10/2	2019	2019-0208
PROTEST AND THE REAL PROPERTY.	1. Intitulé du proje	t en tra	
Construction d'un parking de 4 niveaux po	ur le Centre Hospitalier à Amien	ns	
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage	ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique			
Nom	Prénom	\	
2.2 Personne morale			
Dénomination ou raison sociale	INDIGO INFRA		
Nom, prénom et qualité de la personne	Philippe FAURE		
habilitée à représenter la personne morale			CA
RCS / SIRET 6 4 2 0 2 0 8	8 7 0 0 4 1 9	orme juridique	SA
Joigne	ez à votre demande l'annex	ce obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablec	au des seuils et critères annexé	à l'article R 13	22-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspond		2 2 do code de l'environnement el
N° de catégorie et sous-catégorie			s seuils et critères de la catégorie utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement ouvertes au	Construction d'un parc de stati	onnement ouve	rt au public de 803 places en silo et
public, dépôts de véhicules et garages	réalisation d'une aire de statior	nnement en encl	los de 93 places
collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.			
mobiles de loisiis.			
	4. Caractéristiques générale		
Doivent être annexées au présent formu		rubrique 8.1 du	formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent			
Le terrain du projet est situé dans l'emprise Le projet consiste à :	e du Centre Hospitalier d'Amien	S.	
- Créer un parc ERP de type PS en 4 niveau	x (R+3) sur l'emplacement d'un	e aire de station	nement nartiellement maintenue
Le nombre de place à l'intérieur de l'ouvra			
Pas de travaux de démolition.			•
Des travaux de terrassement sont prévus			
La surface de plancher totale existante est	de 347 119 m², et la surface de	plancher après t	ravaux sera de 347159 m²
Le nombre de place totale de stationneme	ant avant travally act do 2206 ale	acos sur toutos la	a surface de stationnement du contra
hospitalier. Le projet consiste à supprimer places en enclos) ce qui amène le nombre	164 places (en enclos sur le P2)	et créer 896 pla	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet Subvenir aux besoins act	
	tuels et futurs de stationnement des véhicules légers pour les visiteurs du CHU.
40 m(- 1	
4.3 Décrivez sommaire	
4.3.1 dans sa phase	
	ux est prévu pour le 15/07/2020 et la durée prévisionnelle du chantier est de 9 mois à partir de la date
d'obtention du permis d	e construire purgé de tout recours. La mise en service est prévue le 16/04/2021.
II n'y a pas de travaux de	démolition.
	nent sont prévus afin d'adapter la plateforme.
	ntiellement appel à la charpente métallique et à la préfabrication ce qui limitera les nuisances de
	ittellement appel a la charpente metallique et a la prefabilication de qui limitera les nuisances de
chantier.	
	parfaitement clôturée et n'engendrera pas de gêne pour le fonctionnement de l'hôpital.
Les installations de chan	itier seront réalisés conformément à un plan qui sera validé par le SPS, elles seront mise en place durant
la période de préparation	n et jusqu'à la fin du chantier.
4.3.2 dans sa phase	d'exploitation
	d'exploitation In test sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire.
Le parc de stationnemer	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.
Le parc de stationnemer Il sera surveillé par du pe distant) le reste du temp Les accès véhicules se fe La sortie de véhicule se f	nt est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire. ersonnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation os, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident. eront depuis la voie qui descend au pavillon St Vincent de Paul.

La décision de l'autorité environnem	strative(s) d'autorisation le projet a-t-il ete ou sera-t-il soum nentale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s). truire (Art R421-19 du Code de l'urbanisme). e sera déposée.	s ?
Grand Surface du terrain cadastral totale : 24 Surface de la parcelle concernée par le Encombrement projet: longueur 175 m largeur: 46 m	e projet : 10450 m²	e mesure utilisées Valeur(s)
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation 1 rond-point du Professeur Christian Cabrol 80054 Amiens Cedex 1 000 ZB 37	Coordonnées géographiques¹ Long. 02°25′55"66 Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	projet et	Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		\boxtimes	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		Approuvé PPRN: inondation approuvée Zone sismique 1 (Aléa très faible).
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

	oléter le tableau suivai ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?			Le projet étant intégralement en superstructure, il n'y aura pas d'interférences avec la nappe ni en phase travaux, ni en phase d'exploitation.
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	\boxtimes		Excédent 16 000 m3: Matériaux excédentaires de type crayeux: matériau sain et très bonnes caractéristiques géotechniques et mécaniques. Entreprise terrassement, de part son implantation et son fort rayonnement local, pourra réutiliser matériaux sur projets terrassement parallèles dans agglomération Amiénoise afin de conforter des sols en place et de remblayer des ouvrages, ceci dans le cadre de travaux d'assainissement, de voirie et de plateforme bâtiment, permettant toute mise en décharge ou stockage tampon.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?			La parcelle concernée est occupé par un parking en plein air. le sol de ce parking existant est en enrobé. Le projet n'entraîne pas des perturbations ni des dégradations, ni des destructions de la biodiversité existante.
Milieu naturel			X	non concerné, vérification faite sur le site http://www.natura2000.fr

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	Le terrain est dans la zone de PPRI de la commune Pont de Metz (cf pj) Le terrain n'est pas concerné par des risques naturelles d'inondation (cf pj). Le projet est dans la zone de sismicité 1 (aléa très faible). Projet construction bâtiment neuf, Catégorie importance II: Aucune disposition parasismique est exigée dans la commune selon arrêté du 2 oct 2010 modifié (classification et règles de construction parasismique applicables aux bâts de classe "risque normal").
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	Le projet est posé sur le terrain naturel, les terrassements sont principalement limités à la réalisation des fondations Les EP sont traitées dans un séparateur à hydrocarbures, avant l'évacuation dans les réseaux publics via un bassin de rétention afin de respecter le débit de fuite.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		Le projet est prévu dans l'emprise du Centre Hospitalier. Il s'intègre au circuit viaire existant.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		Le projet se situe dans le Centre Hospitalier. Le parc ne comprend aucune installation technique source de bruit (le parc est un PSLV, ventilation naturelle par les façades qui ont une surface ouverte de 50%).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	Le projet n'engendre pas d'odeurs. Le projet n'est pas concerné par des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	Le projet n'engendre pas des vibrations et n'est pas concerné par des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	Bien que la terrasse ne soit pas couverte, on ne diffuse pas de lumière vers l'extérieur, en dehors des zones de circulation. L'éclairage du parc est dirigé vers les planchers et il est prévu des détecteurs de présence pour adapter la luminosité aux besoins et ne pas éclairer inutilement la nuit.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	Le parc de stationnement est ventilé naturellement et n'est pas chauffé. Le bâtiment n'engendre donc aucun rejet. En phase de chantier, des mesures sont prévues pour limiter la dispersion de poussières et de fumées, et nous privilégierons la préfabrication à la réalisation des travaux sur place.
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	Les eaux pluviales récupérées dans l'ouvrage seront rejetées dans le réseau d'assainissement de l'hôpital en passant par un séparateur hydrocarbure. Les eaux usés seront rejetées dans le réseau d'assainissement de l'hôpital
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		Les eaux récupérées sur les surfaces de stationnement créés seront envoyées sur un séparateur hydrocarbures avant d'être rejetées dans le réseau existant du Centre Hospitalier.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	Le projet a été étudié pour ne pas porter atteinte au site général de l'Hôpital. Il a été conçu pour une parfaite intégration dans son environnement.
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ; ? Non X Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou s :
Le parking est	réalisé dans l'enceinte d	du Cen	tre Ho	spitalier sur un terrain d'un parking existant.
6.3 Les incide	nces du proiet identifi	ées au	ı 6.1 sc	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non Si oui, décri			

- 6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):
- Construction d'un parking en silo sur une parcelle occupé par un parking en surface.
- Parking en charpente métallique issue des filières du recyclage de l'acier.
- Limitation des nuisances en phase chantier en privilégiant la préfabrication.
- Rejets des eaux pluviales dans le réseau existant, après séparateur hydrocarbure.
- Performance énergétique : ouvrage naturellement ventilé et éclairage sur détecteur de présence.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet pourrait être dispensé d'étude d'impact dans la mesure où :

- Nous construisons un parking en silo sur une terrain occupé en grande partie en parking.
- Le projet est conçu pour une parfaite intégration dans son environnement architectural
- Le projet est situé uniquement dans l'emprise du Centre Hospitalier
- Le projet contribue à une meilleure organisation du stationnement du Centre Hospitalier.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

amplication.		Objet	
	1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
	2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
	3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
	4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
	5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
	6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Obiet

- PK_AMIENS_EE Annexe 1_ PPRI (http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques/Risques-naturels/Plan-de-Prevention-des-Risques-Inondation-de-la-Vallee-de-la-Somme-et-ses-affluents)

- PK_AMIENS_EE Annexe 2_Aléas (http://www.pontdemetz.fr/wp-content/uploads/2017/03/pont-de-metz-DICRIM.pdf)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

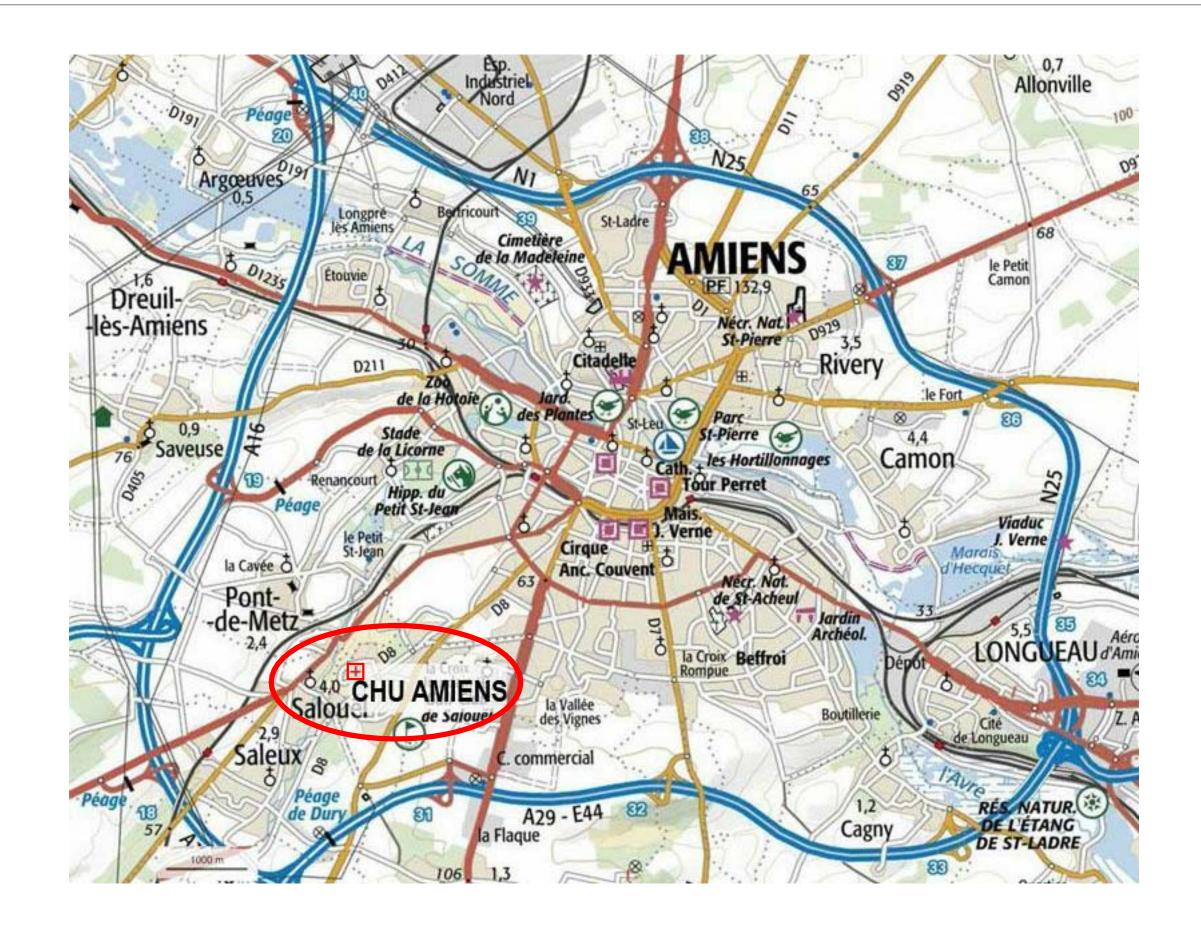
Fait à LA DEFENSE

Indigo Infra

Tour Voltaire

1 Place des Degrés Signature 1 Place des Degrés (La Défense)

Sedété Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 192 533 360 Euros 642 020 887 RCS Nanterre - SIRET 642 020 887 (en cours)







1- Environnement lointain



2- Environnement proche



Plan repérage vues photographiques

MAITRE D'OUVRAGE

MAITRE D'OUVRAGE

CHU

AMIENS
PICARDIE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUEE AR

GROUPEMENT
ARCHITECTE

AZEL
23, rr
3150
A Z E M A T 05

AZEMA ARCHITECTES
23, rue du Professeur Martin
31500 Toulouse
T 05 61 52 09 36
general@azemaarchis.fr

ENTREPRISE GENERALE

Design&Build

DESIGN & BUILD

7 place Berthe Morisot
69800 SAINT-PRIESTTEI: 04 37 49 03 33

CHARPENTE METALLIOUE

BRIAND
29,A
HER
Tél

BRIAND CONSTRUCTION METALLIQUE 29,Av. des Sables BP 11 85501 LES HERBIERS CEDEX Tél: 02 51 91 03 73 bureau-élude@briand.fr

BUREAU D'ETUDES

BRIAND BRIAND ENERGIES

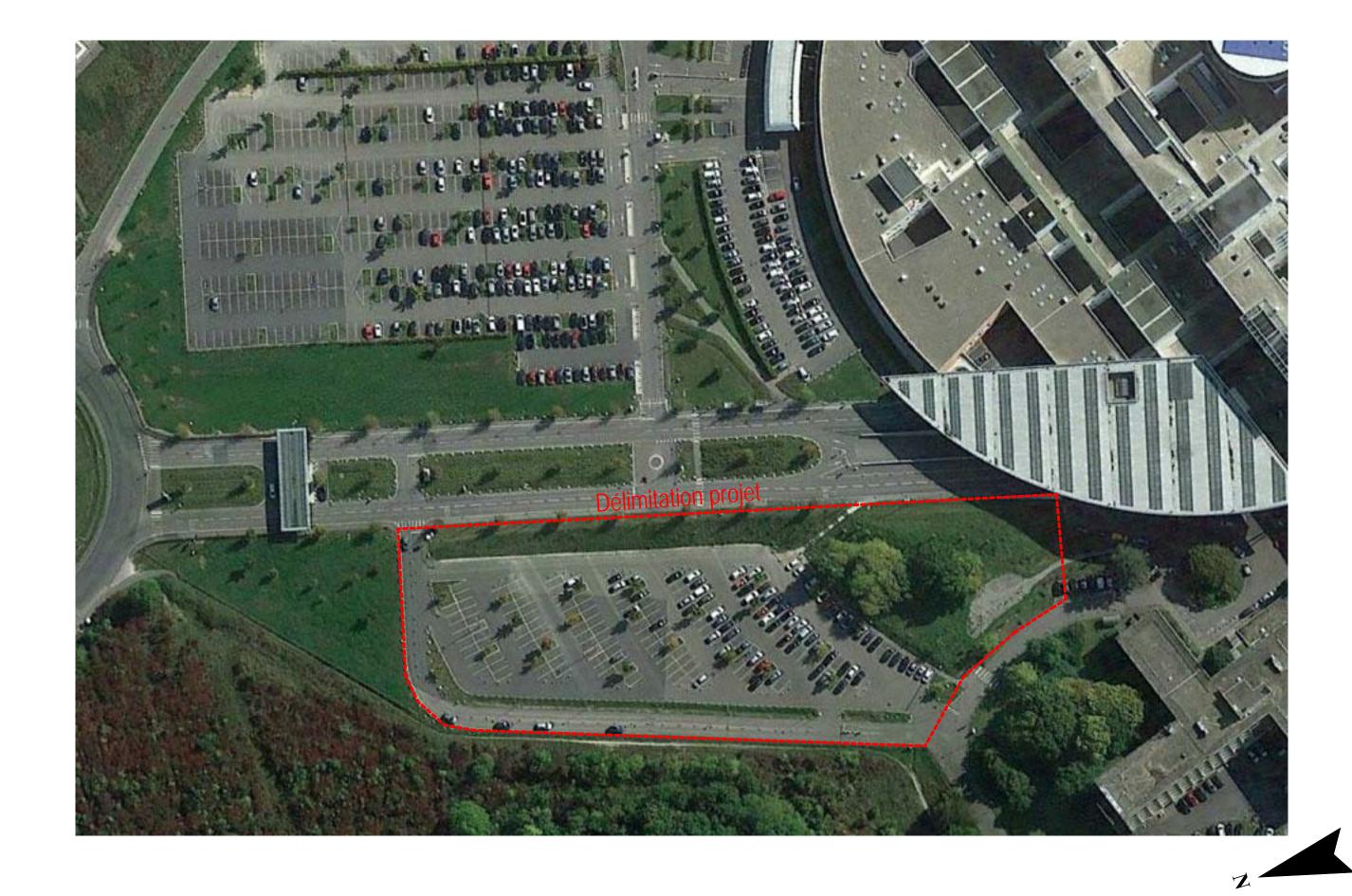
8.AV Jules Verne 44230 SAINTSEBASTIEN-SUR-LOIRE
Tél: 02 51 79 77 21
d.mercier@briand.fr

Dossier
Evaluation
Environnementale
Cas par Cas

NOM/ADRESSE DU PROJET

CONCEPTION - REALISATION PARKING SILO P2

Photos zone d'implantation EE.3



MAITRE D'OUVRAGE MAITRE D'OUVRAGE AMIENS PICARDIE

INDIGO

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUEE

ARCHITECTE AZEMA ARCHITECTES 23, rue du Professeur Martin 31500 Toulouse T 05 61 52 09 36

GROUPEMENT

ENTREPRISE GENERALE Design&Build DESIGN & BUILD
7 place Berthe Morisot
69800 SAINT-PRIESTTél: 04 37 49 03 33

CHARPENTE METALLIQUE

BRIAND CONSTRUCTION METALLIQUE
29,Av. des Sables BP 11 85501 LES
HERBIERS CEDEX
Tel: 02 51 91 03 73
bureau-étude@briand.fr

BRIAND THE THE SUB-LOIRE
Tel: 02 51 79 77 21
d.mercier@briand.fr

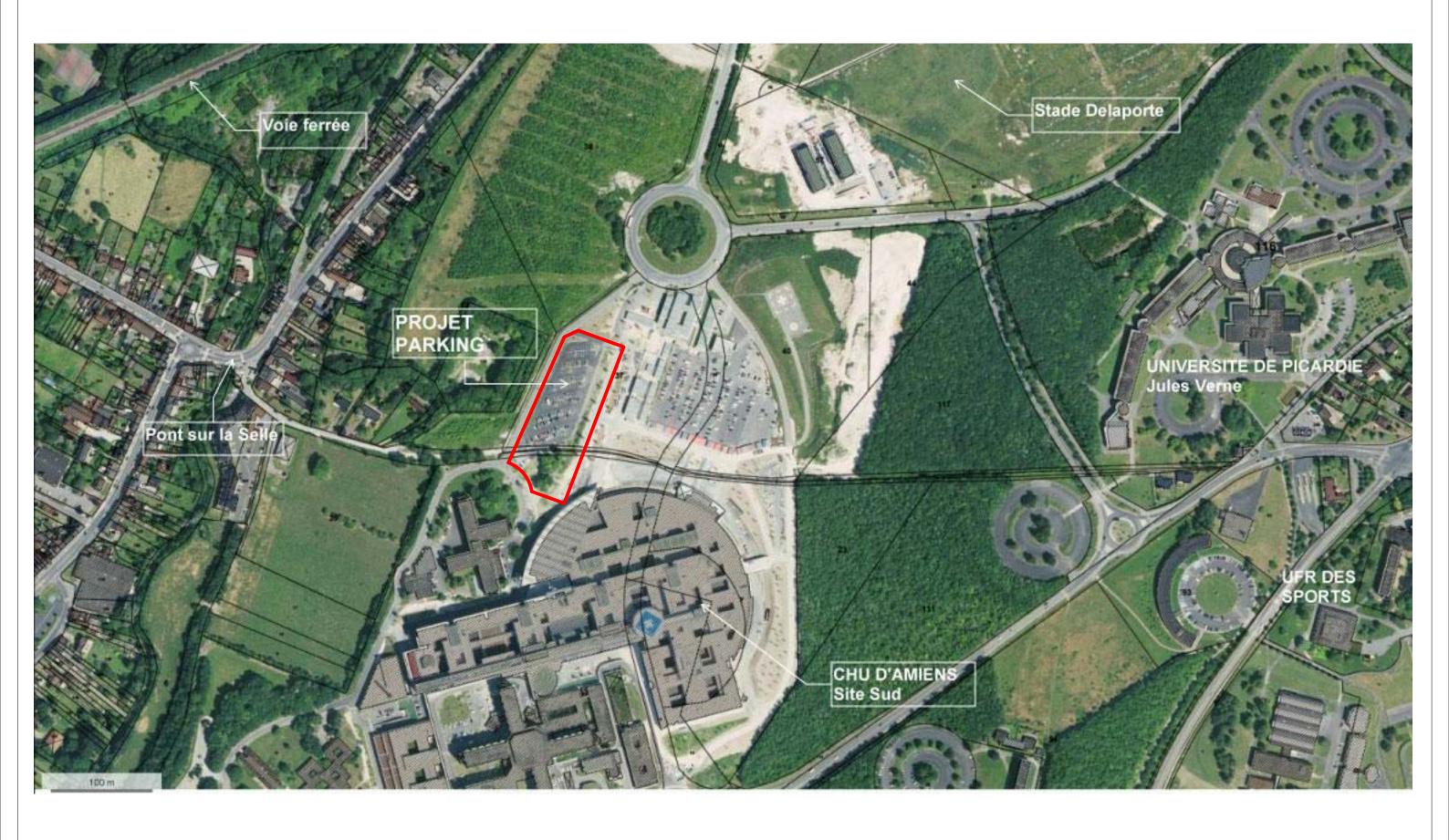
BUREAU D'ETUDES

Dossier Evaluation Environnementale Cas par Cas Plan état des lieux

NOM /ADRESSE DU PROJET CONCEPTION - REALISATION PARKING SILO P2

EE.4-1

INDICE : 1/1000 ECHELLE: DATE de diffusion: 30/09/19 DIFFUSE PAR : REMIS A:





INDIGO

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUEE

ARCHITECTE

GROUPEMENT

AZEMA ARCHITECTES 23, rue du Professeur Martin 31500 Toulouse T 05 61 52 09 36

ENTREPRISE GENERALE

Design&Build DESIGN & BUILD 7 place Berthe Morisot 69800 SAINT-PRIESTTél: 04 37 49 03 33 CHARPENTE METALLIQUE

BRIAND TO BRIAND CONSTRUCTION METALLIQUE
29,Av. des Sables BP 11 85501 LES
HERBIERS CEDEX

BRIAND TO BRIAND ENERGIES
8,Av Jules Verne 44230 SAINTSEBASTIEN. SUR-LOIRE Tél: 02 51 91 03 73 bureau-étude@briand.fi

BUREAU D'ETUDES

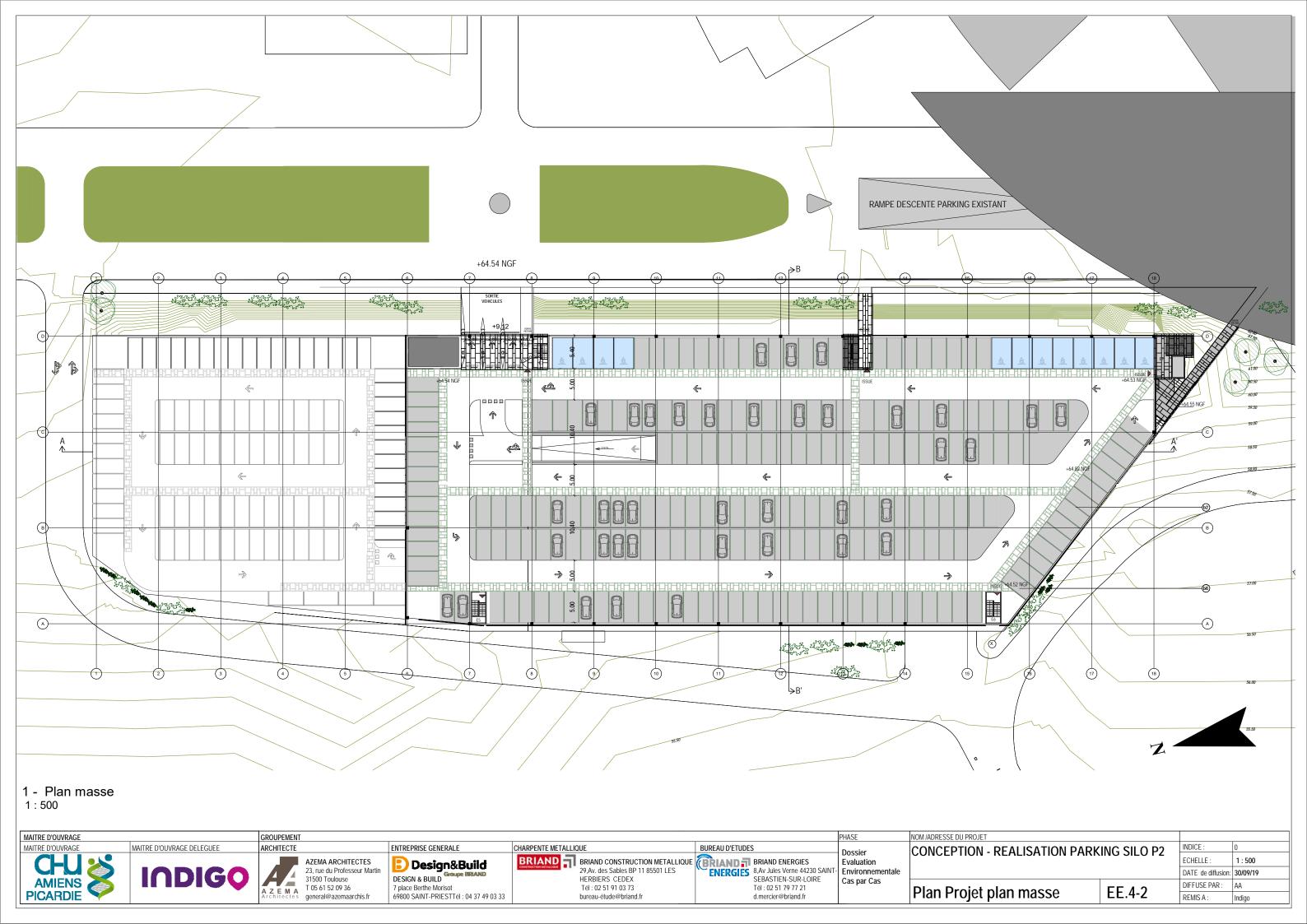
Tél : 02 51 79 77 21 d.mercier@briand.fr

Dossier Evaluation Environnementale Cas par Cas

NOM /ADRESSE DU PROJET CONCEPTION - REALISATION PARKING SILO P2

Plan abords du projet

INDICE : ECHELLE : DATE de diffusion: 30/09/19 DIFFUSE PAR : EE.5 REMIS A :

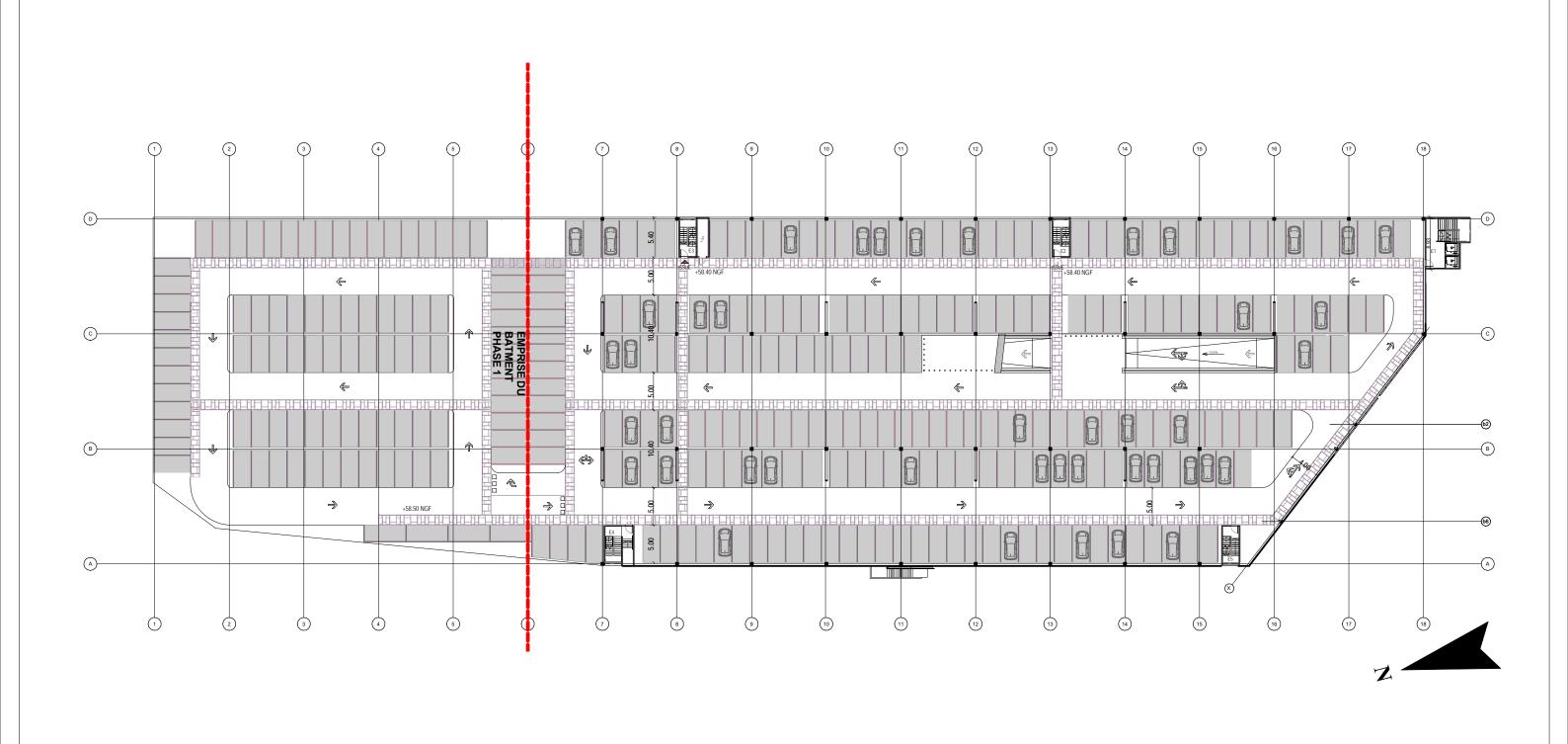




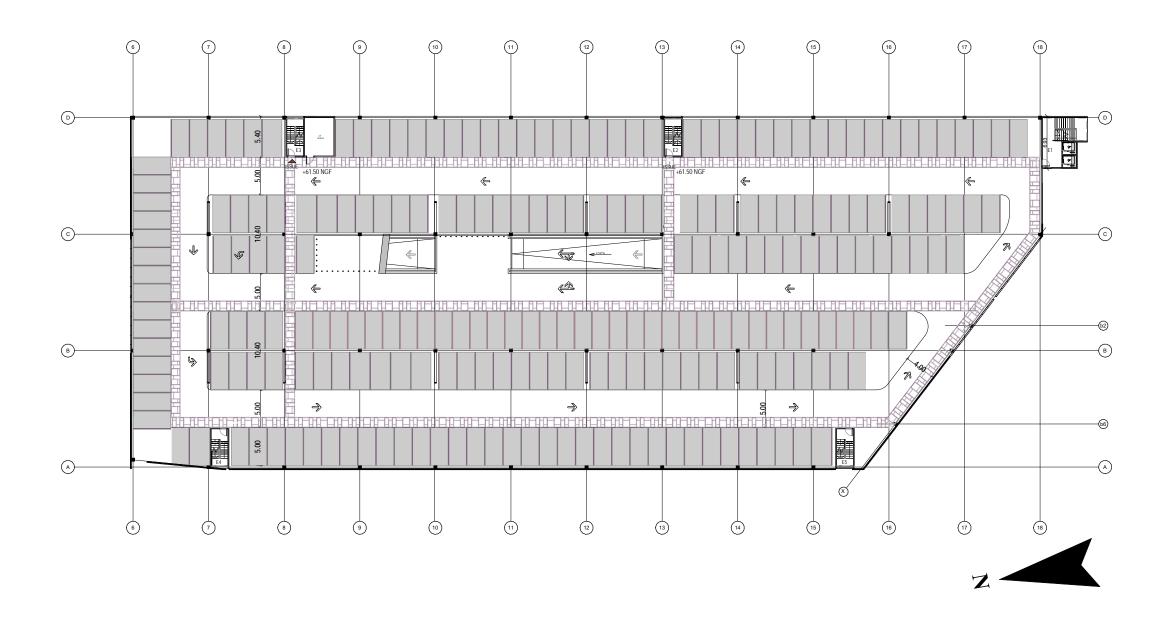


MAITRE D'OUVRAGE MAITRE D'OUVRAGE NOM /ADRESSE DU PROJET GROUPEMENT PHASE MAITRE D'OUVRAGE DELEGUEE ARCHITECTE ENTREPRISE GENERALE CHARPENTE METALLIQUE BUREAU D'ETUDES CONCEPTION - REALISATION PARKING SILO P2 BRIAND CONSTRUCTION METALLIQUE
29,Av. des Sables BP 11 85501 LES
HERBIERS CEDEX
Tél : 02 51 91 03 73
bureau-étude@briand.fr

BRIAND ENERGIES
8,Av Jules Verne 44230 SAINTSEBASTIEN-SUR-LOIRE
Tél : 02 51 79 77 21
d.mercier@briand.fr AZEMA ARCHITECTES
23, rue du Professeur Martin
31500 Toulouse
T 05 61 52 09 36
general@azemaarchis.fr ECHELLE: 1:500 Design&Build
DESIGN & BUILD
7 place Berthe Morisot
69800 SAINT-PRIESTTél: 04 37 49 03 33 Evaluation **INDIGO** Environnementale DATE de diffusion: 30/09/2019 Cas par Cas DIFFUSE PAR : Plan Projet RDC EE.4-3 **PICARDIE** REMIS A:



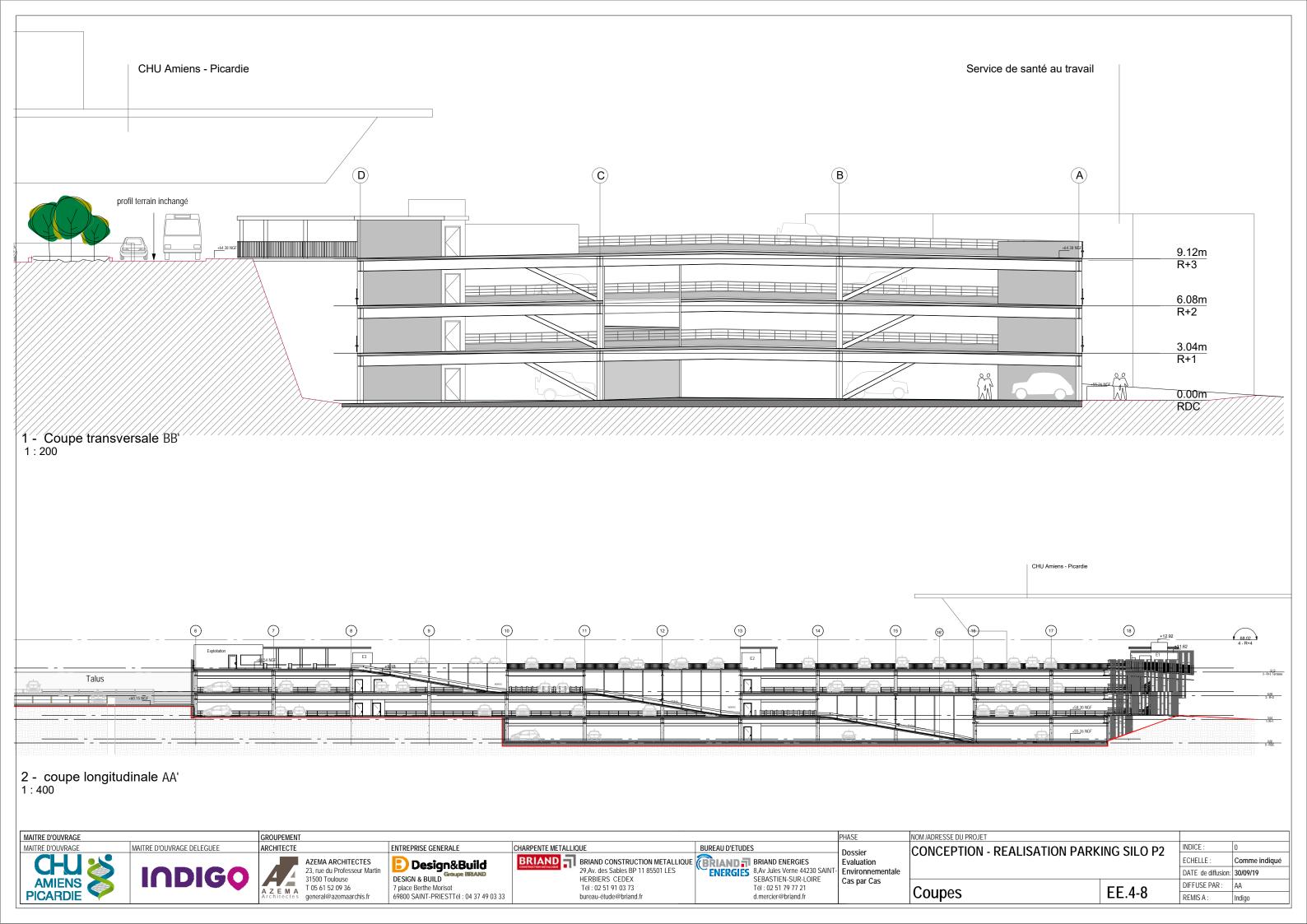














Perspective 1

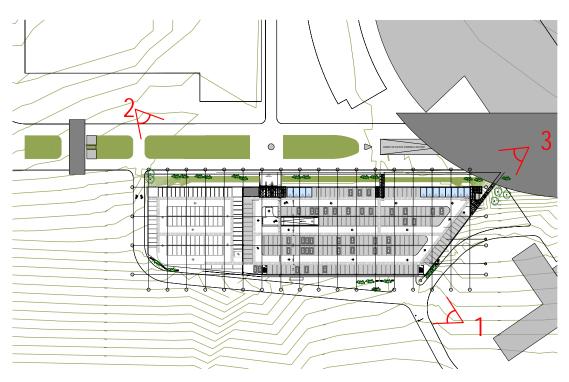


Perspective 2



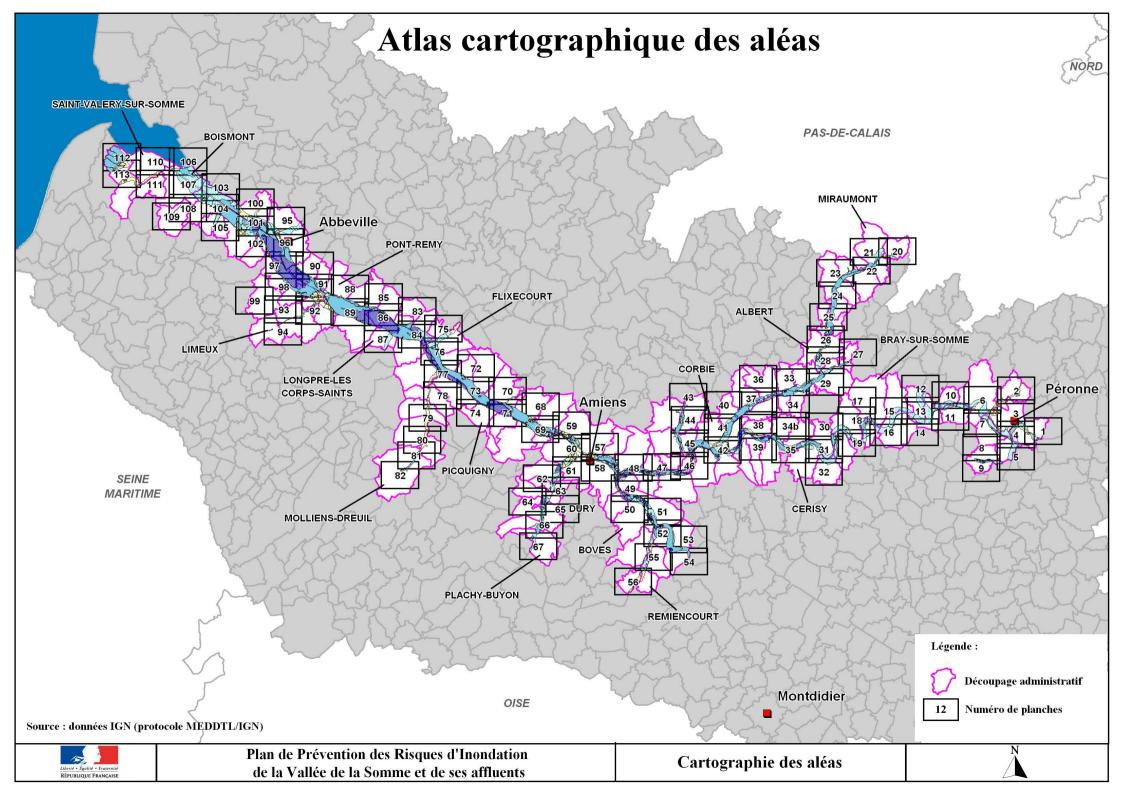


Perspective 3



1 - Plan masse 1:2000

MAITRE D'OUVRAGE		GROUPEMENT				PHASE	NOM /ADRESSE DU PROJET			
MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OUVRAGE DELEGUEE	ARCHITECTE	ENTREPRISE GENERALE	CHARPENTE METALLIQUE	BUREAU D'ETUDES	Doccior	CONCEPTION - REALISATION PARK	ANG SII O D3	INDICE:	0
CLII		AZEMA ARCHITECTES	Design&Build	BRIAND T BRIAND CONSTRUCTION METALLIQUE	BRIAND T BRIAND ENERGIES	Evaluation		CINO SILO I Z	ECHELLE:	1:2000
	IODICO	23, rue du Professeur Martin 31500 Toulouse	DESIGN & BUILD Groupe BRIAND	29,Av. des Sables BP 11 85501 LES HERBIERS CEDEX	ENERGIES 8,Av Jules Verne 44230 SAINT- SEBASTIEN-SUR-LOIRE				DATE de diffusion:	30/09/2019
AMIENS 🥌		T 05 61 52 09 36	7 place Berthe Morisot	Tél: 02 51 91 03 73	Tél : 02 51 79 77 21	Cas par Cas	Doronactives projets	FF 4 7	DIFFUSE PAR :	AA
PICARDIE **		Architectes general@azemaarchis.fr	69800 SAINT-PRIESTTél: 04 37 49 03 33	bureau-étude@briand.fr	d.mercier@briand.fr		Perspectives projets	EE.4-7	REMIS A:	Indigo



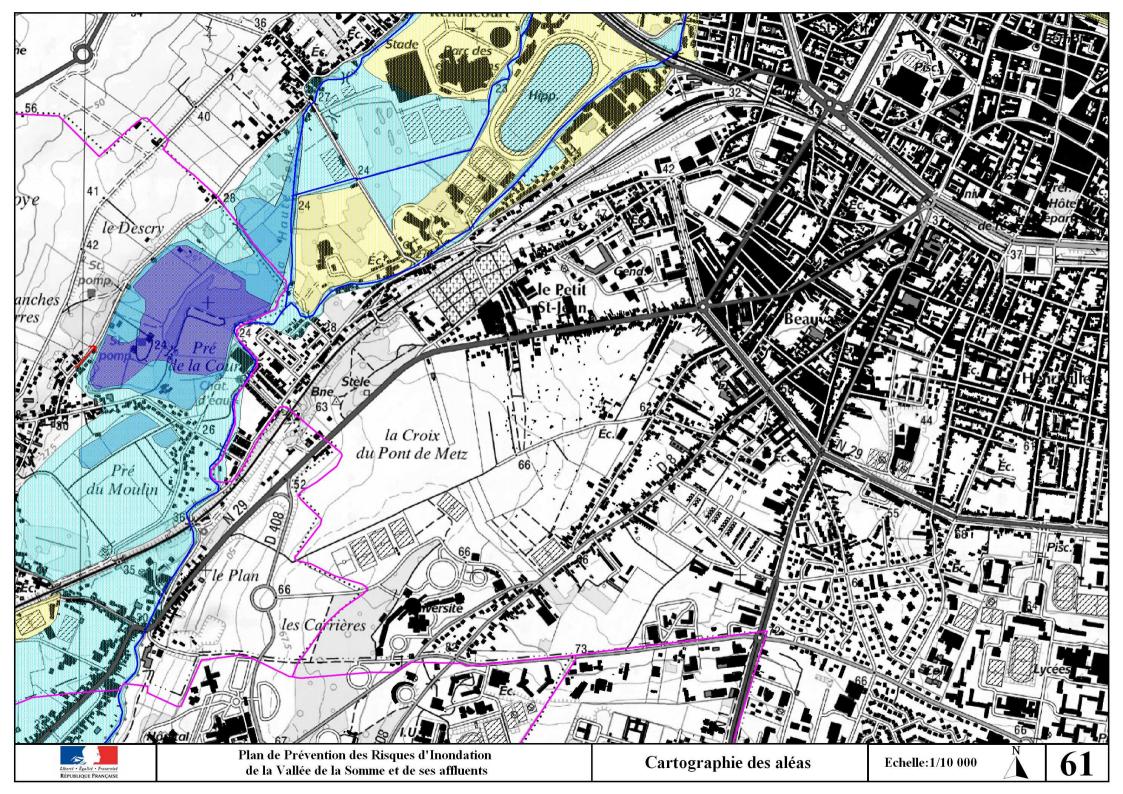
INONDATION PAR DEBORDEMENT ET REMONTEE DE NAPPE

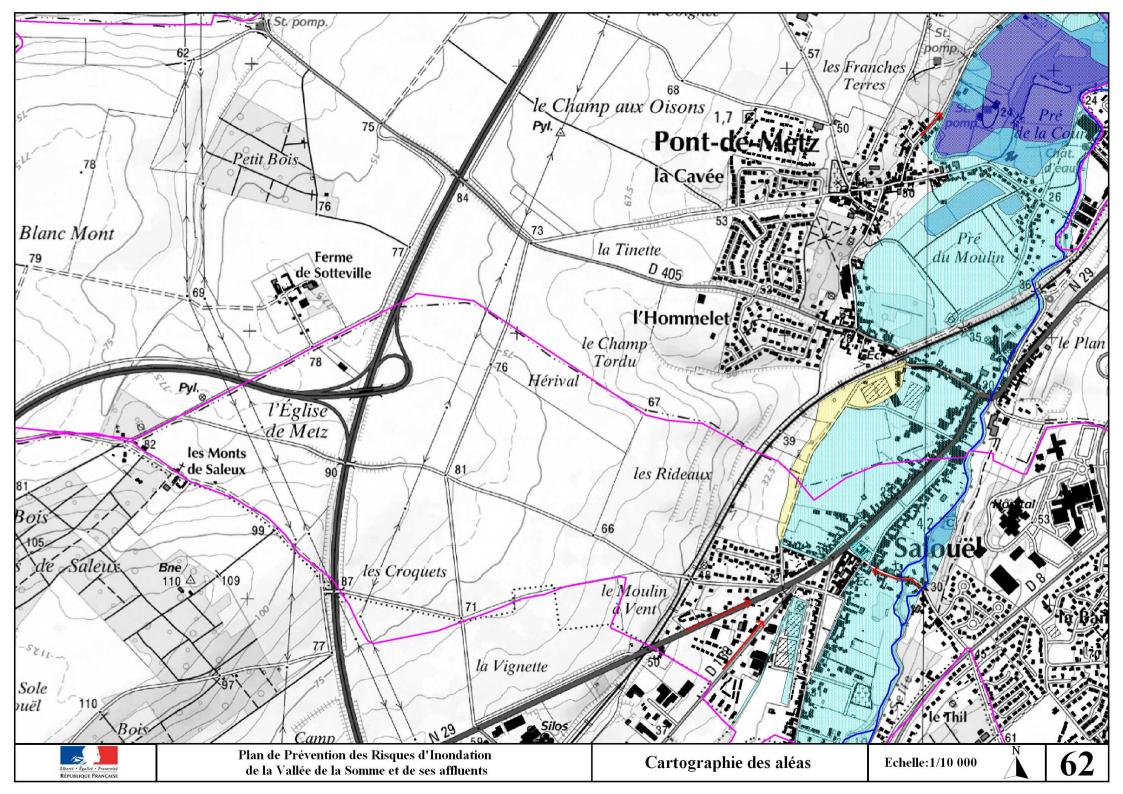
- Aléa très faible
- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa fort

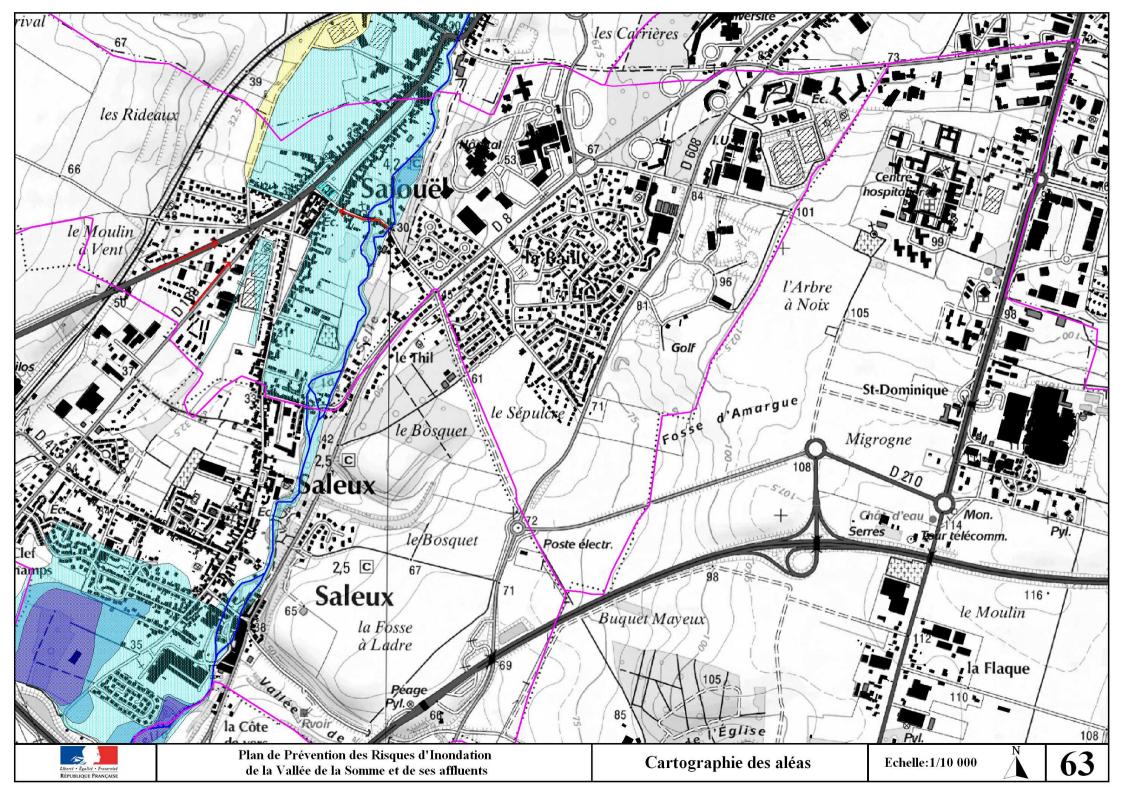
INONDATION PAR RUISSELLEMENT

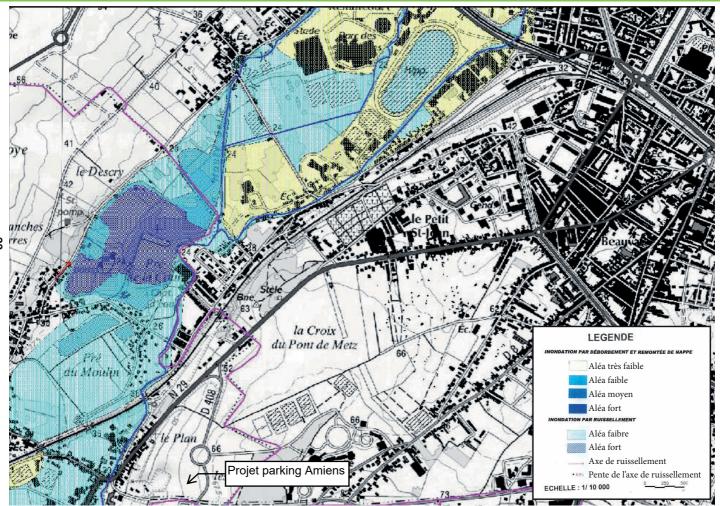
- Aléa faible
- Aléa fort
- ---- Axe de ruissellement

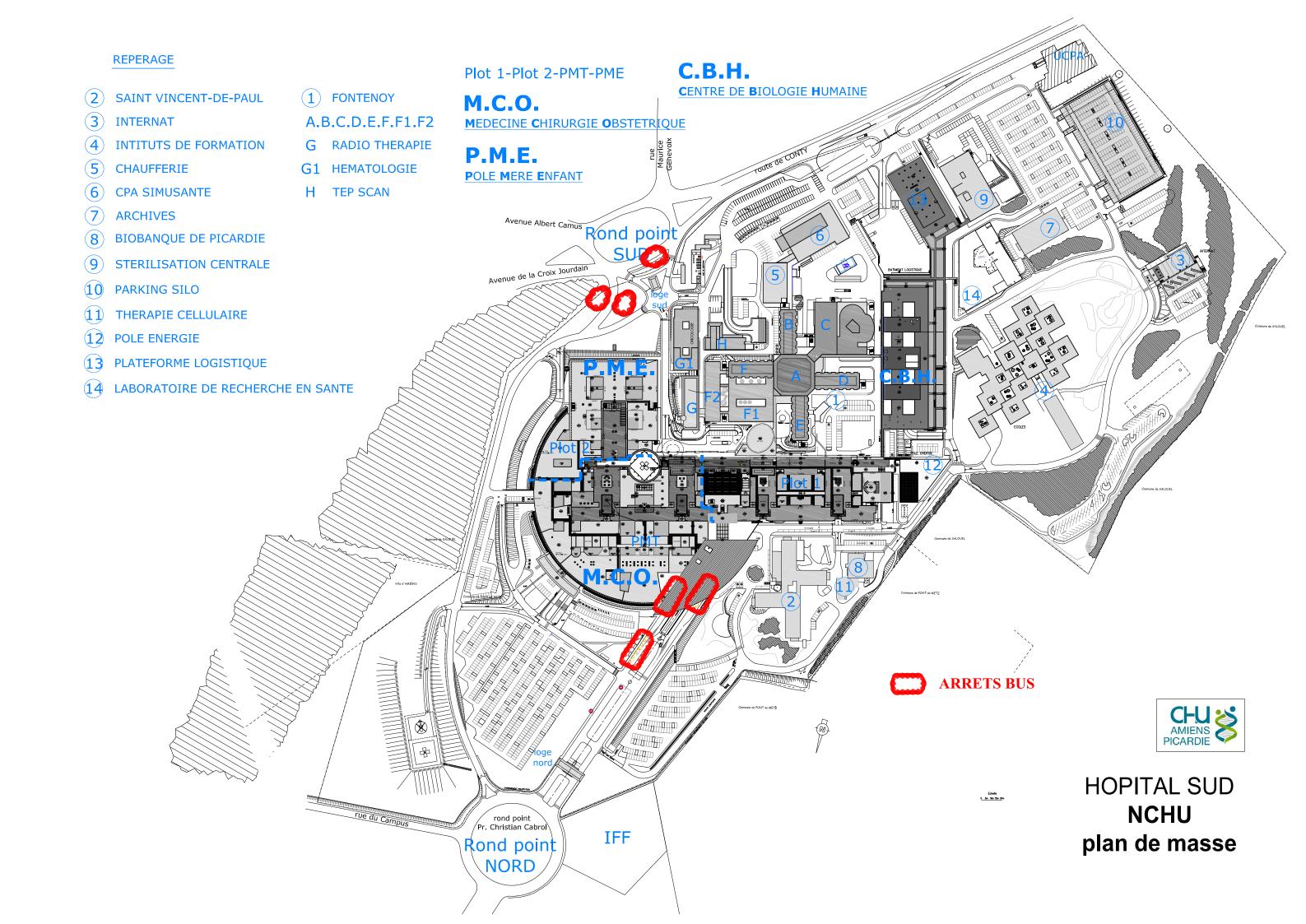
5.3%★ Pente de l'axe de ruissellement













NOTE SUR LE DIMENSSIONNEMENT DU FUTUR PARKING P2 DU CHU D'AMIENS

Préambule

Suite à la demande de compléments faite le 7 octobre dans le cadre de l'examen au cas par cas concernant le projet de construction d'un parking de 4 niveaux situé au centre hospitalier d'Amiens (80), vous trouverez cidessous nos réponses aux questions posées.

Questions

1. La justification du projet.

Le CERFA fait état de la création de 896 places de stationnement supplémentaires, pour aboutir à un total de 4418 places, sans aucune justification au regard du nombre d'employés, de lits disponibles, des superficies des terrains d'assiette et de la surface de plancher de l'hôpital.

S'agit-il d'une erreur matérielle ? Dans le cas contraire, je vous serai reconnaissant d'apporter des précisions justifiant un nombre si important de parkings, voire d'ajouter la carte des zonages du PLU autour du CHU, et de préciser l'existence de projets connexes le cas échéant.

Le dimensionnement du parking est établi sur l'étude de trafic et l'analyse du besoin en stationnement réalisés par le CHU en amont de l'appel d'offre

Vous trouverez en Annexe 1 au présent document l'enquête d'occupation effectuée par le CHU afin de déterminer le besoin de stationnement actuel du site SUD du CHU d'Amiens.

Dimensionnement Initial effectué par le CHU pour l'Appel d'offre :

- Rapatriement des personnels et des activités de l'Hôpital Nord sur l'Hôpital Sud :
 - Le nombre d'agents présents simultanément en pointe sur le site SUD passant de 2 367 agents actuellement à 2 945, soit un accroissement de + 24,4%
 - Le nombre de lits du site SUD passera de 1096 à 1291, soit une housse de +17.8%



• Besoins à satisfaire <u>actuellement</u> sur le site sud (enquête d'occupation, cumul de 11h à 12h) :

 Visiteurs, patients, consultants (cumul des stationnement de durée <4H):
 1398 véhicules en pointe

Personnels (durée >4H):
 2 017 véhicules en pointe

• TOTAL: 3 415 véhicules en pointe

 Besoins à satisfaire <u>suite au rapatriement du site nord</u> sur le site sud:

Visiteurs, patients, consultants : 1 647 véhicules en pointe

• Personnels : <u>2 510 véhicules en pointe</u>

• TOTAL : 4 156 véhicules en pointe

Offre actuelle : 3 386 places – 164 places supprimées du parking P2 = 3 222 places

• Déficit minimum à satisfaire à l'horizon 2020 : 934 places

Prise en compte de :

- L'accroissement de la demande de stationnement liée à l'évolution moyenne des activités hospitalières (et notamment des consultations externes et de la chirurgie ambulatoire) de 1,5% par an, soit +16% sur 10 ans
- Une réserve de capacité de 5% permettant à la fois :
 - D'assurer une bonne satisfaction des usagers (capacité à trouver rapidement une place)
 - D'absorber les jours de pointe (les enquêtes ayant été réalisées sur un jour d'activité moyenne)

Cette analyse à dans un premier temps amené le CHU d'Amiens à lancer un appel d'offre pour un parking de 1200 places afin de satisfaire à ses besoins.

Durant la phase de Dialogue, Indigo a pris en compte, en complément de l'analyse du CHU, les éléments suivants :

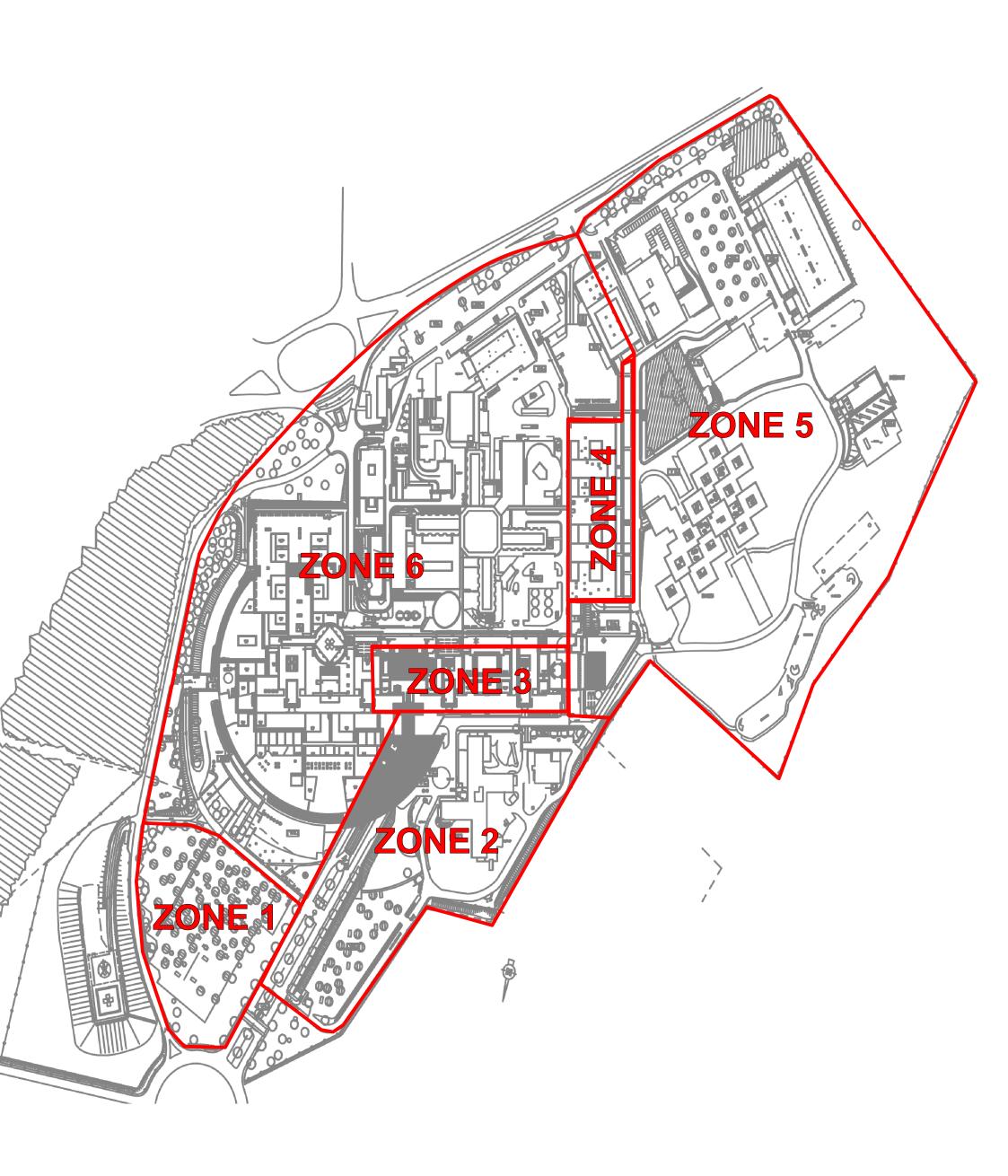
- Une baisse annuelle du besoin personnel suite à la mise en service du BHNS de
 - -4%/an les 3 premières années
 - -0.5%/an les années suivantes



- Une baisse annuelle du besoin visiteurs suite à la mise en service du BHNS de
 - -2%/an les 3 premières années
 - -0.5%/an les années suivantes

Ces éléments complémentaires ont conduit Indigo à ramener le dimensionnement initial du CHU pour son parking de 1200 places à **896** places.

Pour mémoire, le dimensionnement initial sous-évalué du stationnement du CHU Sud, construit en 2014, a conduit à la situation actuelle avec une saturation quasi-permanente de l'offre de stationnement et un « débordement » du stationnement en dehors de l'enceinte source de conflit d'usage (stationnement sur les trottoirs, dans les ronds-points, sur les voies des véhicules d'urgences...)



|--|

TABLEAU D'EVOLUTION

Zone 1

Parking P1

Heure d'observation															1	
Heure d'arrivée	6 -7 h	7 - 8 h	8 - 9 h	9 - 10 h	10 - 11 h	11 - 12 h	12 - 13 h	13 - 14 h	14 - 15 h	15 - 16 h	16 - 17 h	17 - 18 h	18 - 19 h	19 - 20 h	20 - 21 h	21 - 22 h
6 - 7 h	126	121	90	70	64	60	55	38	12	10	10	10	8	8	6	6
7 - 8 h		121	116	112	103	101	90	71	53	14	11	10	7	6	2	2
8 - 9 h			202	144	116	108	100	92	78	71	44	24	19	12	4	0
9 - 10 h				203	124	85	73	60	50	42	35	12	6	2	1	0
10 - 11 h					132	73	50	35	26	17	13	7	5	4	1	0
11 - 12 h						109	88	31	20	18	17	12	8	6	4	0
12 - 13 h							90	77	43	29	22	18	17	14	7	2
13 - 14 h								114	65	43	31	28	23	20	12	4
14 - 15 h									160	86	38	24	18	14	7	5
15 - 16 h										179	96	38	19	10	4	1
16 - 17 h											154	70	24	10	5	4
17 - 18 h												124	46	24	10	4
18 - 19 h													119	61	13	6
19 - 20 h														113	41	18
20 - 21 h															70	32
21 - 22 h																56
TOTAL OCCUPATION	126	242	408	529	539	536	546	518	507	509	471	377	319	304	187	140

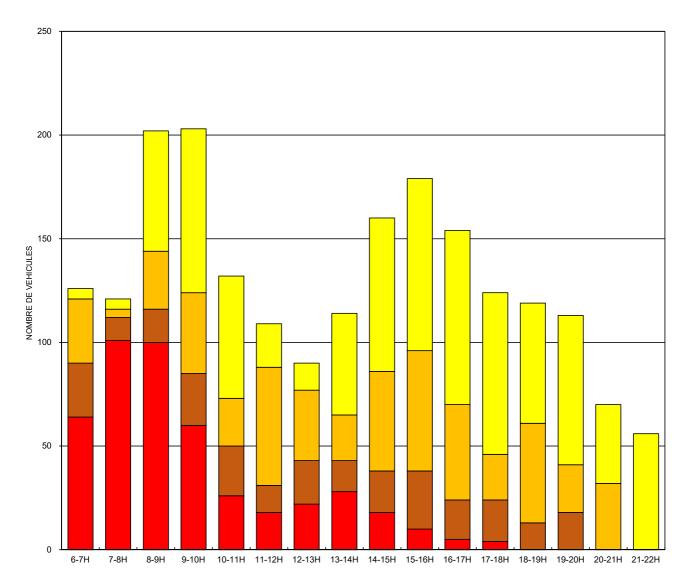
OFFRE DE STATIONNEMENT	510	places	
STATIONNEMENT DIURNE (occupation moyenne 5h-21h)			76,7 %
PERIODE DE SATURATION (plus de 80%)	9-10 h	à 16-17 h	
PERIODE DE POINTE	546 places	à 12-13 h	107,1 %
TAUX DE ROTATION (Véhicules/Place) :			4,06
NOMBRE DE VEHICULES AYANT STATIONNE :			
moins d'1 Heure	832	40,2%	
de 1 à 2 Heures	515	24,9%	+ 4h
de 2 à 4 Heures	269	13,0%	2 à
plus de 4 Heures	456	22,0%	4h
TOTAL	2 072	100%	1 à 2h
dont VENTOUSES	2	0,1%	
PLACES OCCUPEES PAR DU STATIONNEMENT DE :			- 1h
moins d'1 Heure	832	13,3%	
de 1 à 2 Heures	1 030	16,5%	1 à 2h
de 2 à 4 Heures	748	12,0%	+ 4h
plus de 4 Heures	3 648	58,3%	20.11
TOTAL	6 258	100%	2 à 4h

C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18			
TABLEAU DES ARRIVEES	Zone 1	Parking P1			

Observation Durée	6-7H	7-8H	8-9H	9-10H	10-11H	11-12H	12-13H	13-14H	14-15H	15-16H	16-17H	17-18H	18-19H	19-20H	20-21H	21-22H	Total
< 1 h	5	5	58	79	59	21	13	49	74	83	84	78	58	72	38	56	832 40,2%
de 1 à 2 h	31	4	28	39	23	57	34	22	48	58	46	22	48	23	32	0	515 24,9%
de 2 à 4 h	26	11	16	25	24	13	21	15	20	28	19	20	13	18	0	0	269 13,0%
> 4 h	64	101	100	60	26	18	22	28	18	10	5	4	0	0	0	0	456 22,0%
TOTAL	126	121	202	203	132	109	90	114	160	179	154	124	119	113	70	56	2072 100%

HISTOGRAMME DES ARRIVEES



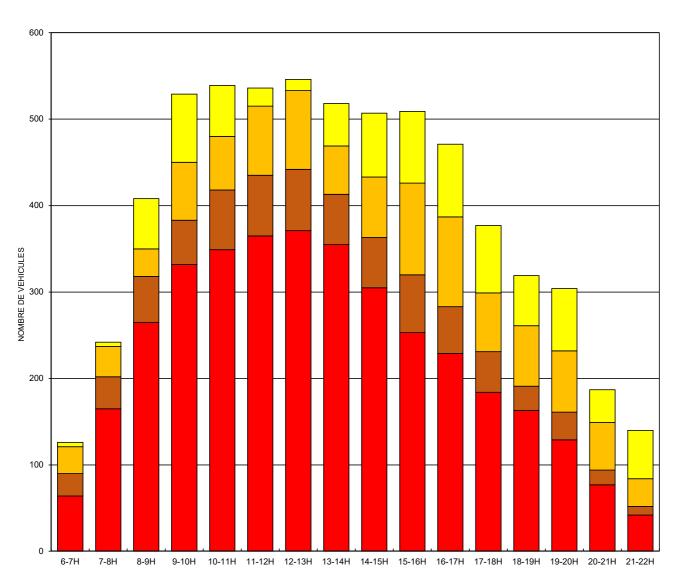


C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18			
TABLEAU DES DUREES	Zone 1	Parking P1			

Observation Durée	6-7H	7-8H	8-9H	9-10H	10-11H	11-12H	12-13H	13-14H	14-15H	15-16H	16-17H	17-18H	18-19H	19-20H	20-21H	21-22H	Total
< 1 h	5	5	58	79	59	21	13	49	74	83	84	78	58	72	38	56	832 13,3%
de 1 à 2 h	31	35	32	67	62	80	91	56	70	106	104	68	70	71	55	32	1030 16,5%
de 2 à 4 h	26	37	53	51	69	70	71	58	58	67	54	47	28	32	17	10	748 12,0%
> 4 h	64	165	265	332	349	365	371	355	305	253	229	184	163	129	77	42	3648 58,3%
TOTAL	126	242	408	529	539	536	546	518	507	509	471	377	319	304	187	140	6258 100%

ACCUMULATION





C.H.U. Sud ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
-------------------------------------	----------------

Zone 2

Parking P2

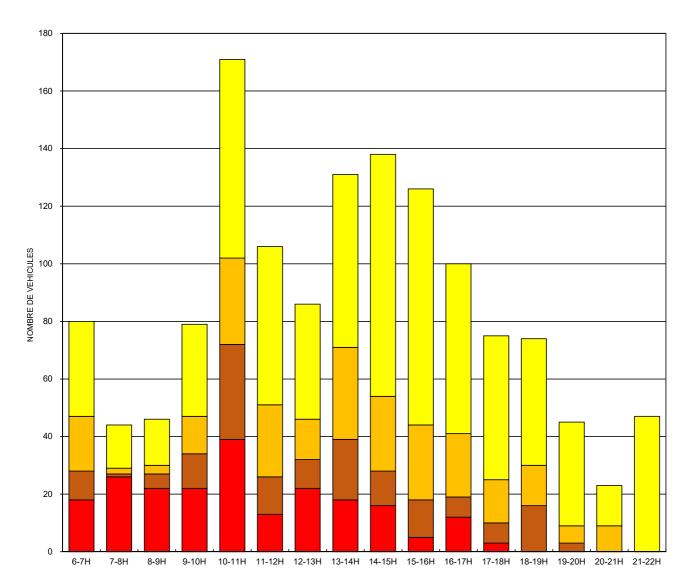
Heure d'observation		1		ı			1	1	1		I		1			1
Heure d'arrivée	6 -7 h	7 - 8 h	8 - 9 h	9 - 10 h	10 - 11 h	11 - 12 h	12 - 13 h	13 - 14 h	14 - 15 h	15 - 16 h	16 - 17 h	17 - 18 h	18 - 19 h	19 - 20 h	20 - 21 h	21 - 22 h
6 - 7 h	80	47	28	19	18	16	16	15	7	2	2	1	1	1	1	1
7 - 8 h		44	29	27	27	26	25	24	21	3	1	0	0	0	0	0
8 - 9 h			46	30	27	27	22	16	10	8	5	3	2	1	1	1
9 - 10 h				79	47	34	23	22	17	12	10	9	2	1	1	1
10 - 11 h					171	102	72	52	39	31	22	19	11	5	4	3
11 - 12 h						106	51	26	15	13	12	11	7	5	1	1
12 - 13 h							86	46	32	24	22	16	14	11	6	2
13 - 14 h								131	71	39	23	18	13	12	11	6
14 - 15 h									138	54	28	20	16	12	9	7
15 - 16 h										126	44	18	9	5	2	2
16 - 17 h											100	41	19	14	12	7
17 - 18 h												75	25	10	9	3
18 - 19 h													74	30	16	8
19 - 20 h														45	9	3
20 - 21 h															23	9
21 - 22 h																47
TOTAL OCCUPATION	80	91	103	155	290	311	295	332	350	312	269	231	193	152	105	101

OFFRE DE STATIONNEMENT	2	65 places	
STATIONNEMENT DIURNE (occupation moyenne 5h-21h)			79,5 %
PERIODE DE SATURATION (plus de 80%)	10-11	h à 17-18 h	
PERIODE DE POINTE	350 place	s à 14-15 h	132,1 %
TAUX DE ROTATION (Véhicules/Place) :			5,17
NOMBRE DE VEHICULES AYANT STATIONNE :			
moins d'1 Heure	736	53,7%	+ 4h
de 1 à 2 Heures	256	18,7%	2 à 4h
de 2 à 4 Heures	163	11,9%	
plus de 4 Heures	216	15,8%	1 à 2h / - 1h
TOTAL	1 371	100%	
dont VENTOUSES	0	0,0%	
PLACES OCCUPEES PAR DU STATIONNEMENT DE :			- 1h
moins d'1 Heure	736	21,8%	
de 1 à 2 Heures	512	15,2%	+ 4h
de 2 à 4 Heures	523	15,5%	1 à
plus de 4 Heures	1 599	47,4%	2 à 211 4h
TOTAL	3 370	100%	411

C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
TABLEAU DES ARRIVEES	Zone 2	Parking P2

Observation Durée	6-7H	7-8H	8-9H	9-10H	10-11H	11-12H	12-13H	13-14H	14-15H	15-16H	16-17H	17-18H	18-19H	19-20H	20-21H	21-22H	Total
< 1 h	33	15	16	32	69	55	40	60	84	82	59	50	44	36	14	47	736 53,7%
de 1 à 2 h	19	2	3	13	30	25	14	32	26	26	22	15	14	6	9	0	256 18,7%
de 2 à 4 h	10	1	5	12	33	13	10	21	12	13	7	7	16	3	0	0	163 11,9%
> 4 h	18	26	22	22	39	13	22	18	16	5	12	3	0	0	0	0	216 15,8%
TOTAL	80	44	46	79	171	106	86	131	138	126	100	75	74	45	23	47	1371 100%

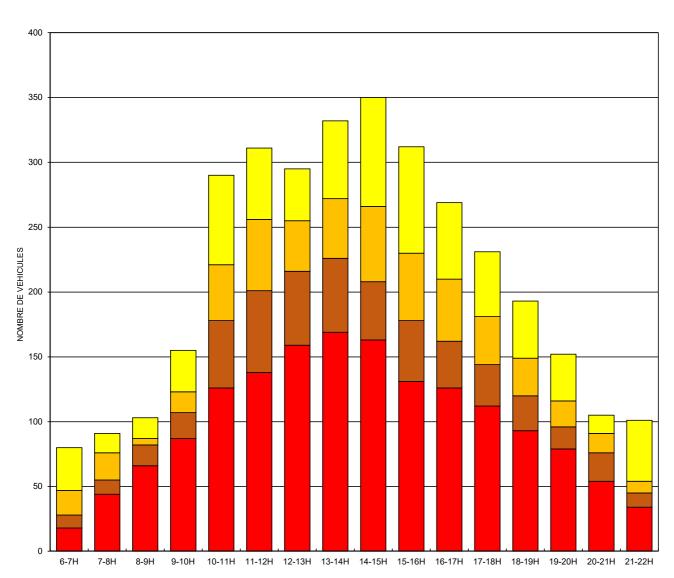




C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
TABLEAU DES DUREES	Zone 2	Parking P2

Observation Durée	6-7H	7-8H	8-9H	9-10H	10-11H	11-12H	12-13H	13-14H	14-15H	15-16H	16-17H	17-18H	18-19H	19-20H	20-21H	21-22H	Total
< 1 h	33	15	16	32	69	55	40	60	84	82	59	50	44	36	14	47	736 21,8%
de 1 à 2 h	19	21	5	16	43	55	39	46	58	52	48	37	29	20	15	9	512 15,2%
de 2 à 4 h	10	11	16	20	52	63	57	57	45	47	36	32	27	17	22	11	523 15,5%
> 4 h	18	44	66	87	126	138	159	169	163	131	126	112	93	79	54	34	1599 <i>47,4</i> %
TOTAL	80	91	103	155	290	311	295	332	350	312	269	231	193	152	105	101	3370 100%





C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18

Zone 3

Parking sous-sol Médecins et Cadres

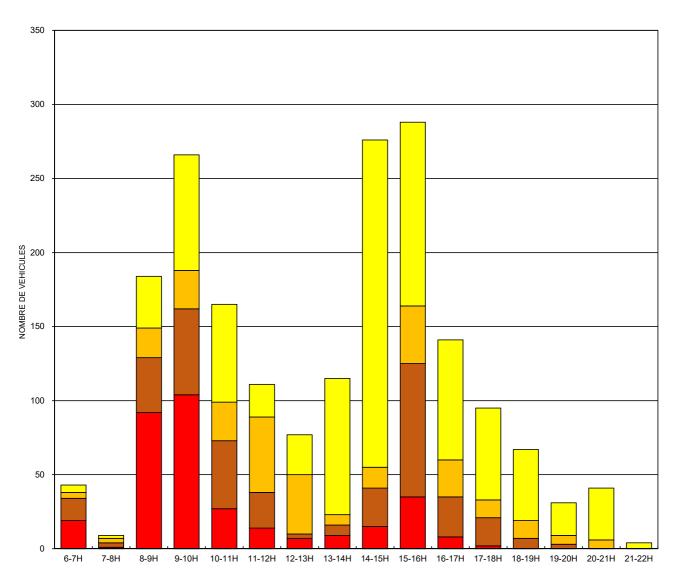
Heure d'observation	6 -7 h	7 - 8 h	8 - 9 h	9 - 10 h	10 - 11 h	11 - 12 h	12 - 13 h	13 - 14 h	14 - 15 h	15 - 16 h	16 - 17 h	17 - 18 h	18 - 19 h	19 - 20 h	n20 - 21 h	21 - 22 h
Heure d'arrivée 6 - 7 h	43	38	34	24	19	17	13	8	4	4	2	2	2	1	0	0
7 - 8 h		9	7	4	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
8 - 9 h			184	149	129	114	92	82	37	32	28	23	15	6	1	0
9 - 10 h				266	188	162	132	104	58	49	39	24	13	5	1	0
10 - 11 h					165	99	73	61	27	23	21	15	10	6	3	0
11 - 12 h						111	89	38	17	14	12	8	3	1	1	0
12 - 13 h							77	50	10	7	7	4	3	2	2	0
13 - 14 h								115	23	16	15	9	8	6	3	1
14 - 15 h									276	55	41	25	15	4	2	1
15 - 16 h										288	164	125	71	35	18	4
16 - 17 h											141	60	35	14	8	3
17 - 18 h												95	33	21	8	2
18 - 19 h													67	19	7	2
19 - 20 h														31	9	3
20 - 21 h															41	6
21 - 22 h																4
TOTAL OCCUPATION	43	47	225	443	503	504	477	459	452	488	470	390	275	151	104	26

OFFRE DE STATIONNEMENT	505	places	
		-	
STATIONNEMENT DIURNE (occupation moyenne 5h-21h)			62,6 %
PERIODE DE SATURATION (plus de 80%)	9-10 h	à 16-17 h	
PERIODE DE POINTE	504 places	à 11-12 h	99,8 %
TAUX DE ROTATION (Véhicules/Place) :			3,79
NOMBRE DE VEHICULES AYANT STATIONNE :			
moins d'1 Heure	924	48,3%	+ 4h
de 1 à 2 Heures	291	15,2%	
de 2 à 4 Heures	365	19,1%	2 à 4h - 1h
plus de 4 Heures	333	17,4%	
TOTAL	1 913	100%	1 à 2h
dont VENTOUSES	0	0,0%	
PLACES OCCUPEES PAR DU STATIONNEMENT DE :			- 1h
moins d'1 Heure	924	18,3%	
de 1 à 2 Heures	582	11,5%	+ 4h 1 à 2h
de 2 à 4 Heures	1 096	21,7%	
plus de 4 Heures	2 455	48,5%	2 à 4h
TOTAL	5 057	100%	

C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
TABLEAU DES ARRIVEES	Zone 3	Parking sous-sol Médecins et Cadres

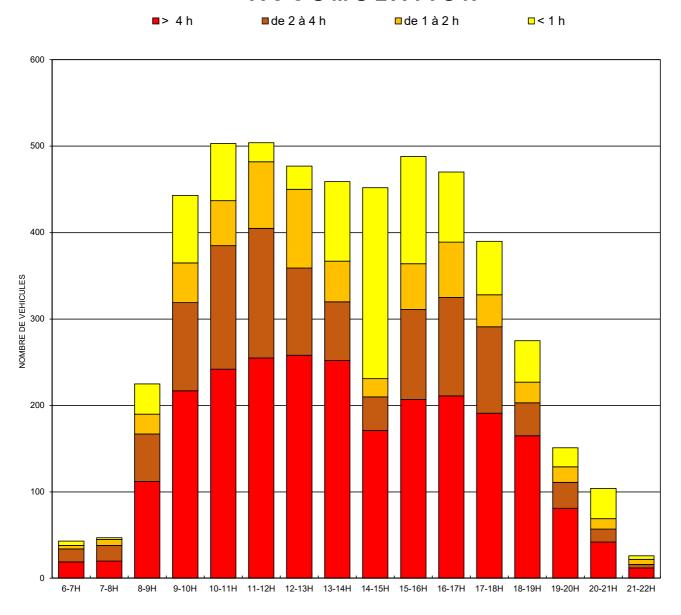
Observation Durée	6-7H	7-8H	8-9H	9-10H	10-11H	11-12H	12-13H	13-14H	14-15H	15-16H	16-17H	17-18H	18-19H	19-20H	20-21H	21-22H	Total
< 1 h	5	2	35	78	66	22	27	92	221	124	81	62	48	22	35	4	924 48,3%
de 1 à 2 h	4	3	20	26	26	51	40	7	14	39	25	12	12	6	6	0	291 15,2%
de 2 à 4 h	15	3	37	58	46	24	3	7	26	90	27	19	7	3	0	0	365 19,1%
> 4 h	19	1	92	104	27	14	7	9	15	35	8	2	0	0	0	0	333 17,4%
TOTAL	43	9	184	266	165	111	77	115	276	288	141	95	67	31	41	4	1913 100%





C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
TABLEAU DES DUREES	Zone 3	Parking sous-sol Médecins et Cadres

Observation Durée	6-7H	7-8H	8-9H	9-10H	10-11H	11-12H	12-13H	13-14H	14-15H	15-16H	16-17H	17-18H	18-19H	19-20H	20-21H	21-22H	Total
< 1 h	5	2	35	78	66	22	27	92	221	124	81	62	48	22	35	4	924 18,3%
de 1 à 2 h	4	7	23	46	52	77	91	47	21	53	64	37	24	18	12	6	582 11,5%
de 2 à 4 h	15	18	55	102	143	150	101	68	39	104	114	100	38	30	15	4	1096 21,7%
> 4 h	19	20	112	217	242	255	258	252	171	207	211	191	165	81	42	12	2455 48,5%
TOTAL	43	47	225	443	503	504	477	459	452	488	470	390	275	151	104	26	5057 100%



C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18

Zone 4

Parking sous-sol Personnels CBH

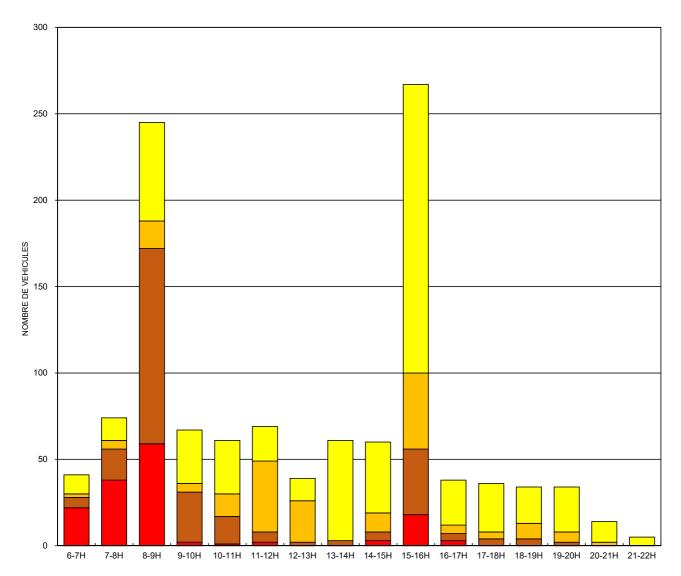
	ı	ı	ı		1	1		1	1		1	ı	ı			1
Heure d'observation	6 -7 h	7 - 8 h	8 - 9 h	9 - 10 h	10 - 11 h	11 - 12 h	12 - 13 h	13 - 14 h	14 - 15 h	15 - 16 h	16 - 17 h	17 - 18 h	18 - 19 h	19 - 20 h	20 - 21 h	21 - 22 h
6 - 7 h	41	30	28	24	22	15	8	3	2	1	1	1	1	1	1	1
7 - 8 h		74	61	56	47	38	18	7	1	1	1	0	0	0	0	0
8 - 9 h			245	188	172	154	59	16	6	4	1	1	0	0	0	0
9 - 10 h				67	36	31	19	2	0	0	0	0	0	0	0	0
10 - 11 h					61	30	17	2	1	0	0	0	0	0	0	0
11 - 12 h						69	49	8	2	2	1	1	1	0	0	0
12 - 13 h							39	26	2	2	0	0	0	0	0	0
13 - 14 h								61	3	3	0	0	0	0	0	0
14 - 15 h									60	19	8	5	3	1	1	1
15 - 16 h										267	100	56	25	18	6	2
16 - 17 h											38	12	7	7	3	2
17 - 18 h												36	8	4	1	0
18 - 19 h													34	13	4	2
19 - 20 h														34	8	2
20 - 21 h															14	2
21 - 22 h																5
TOTAL OCCUPATION	41	104	334	335	338	337	209	125	77	299	150	112	79	78	38	17

OFFRE DE STATIONNEMENT	334	1 places	
STATIONNEMENT DIURNE (occupation moyenne 5h-21h)			50,0 %
PERIODE DE SATURATION (plus de 80%)	8-9 h	à 15-16 h	
PERIODE DE POINTE	338 places	à 10-11 h	101,2 %
TAUX DE ROTATION (Véhicules/Place) :			3,43
NOMBRE DE VEHICULES AYANT STATIONNE :			
moins d'1 Heure	560	48,9%	+ 4h
de 1 à 2 Heures	187	16,3%	
de 2 à 4 Heures	250	21,8%	2 à 4h - 1h
plus de 4 Heures	148	12,9%	
TOTAL	1 145	100%	1 à 2h
dont VENTOUSES	0	0,0%	
PLACES OCCUPEES PAR DU STATIONNEMENT DE :			- 1h
moins d'1 Heure	560	21,0%	+ 4h
de 1 à 2 Heures	374	14,0%	
de 2 à 4 Heures	885	33,1%	1 à
plus de 4 Heures	854	31,9%	2 à 4h
TOTAL	2 673	100%	

C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
TABLEAU DES ARRIVEES	Zone 4	Parking sous-sol Personnels CBH

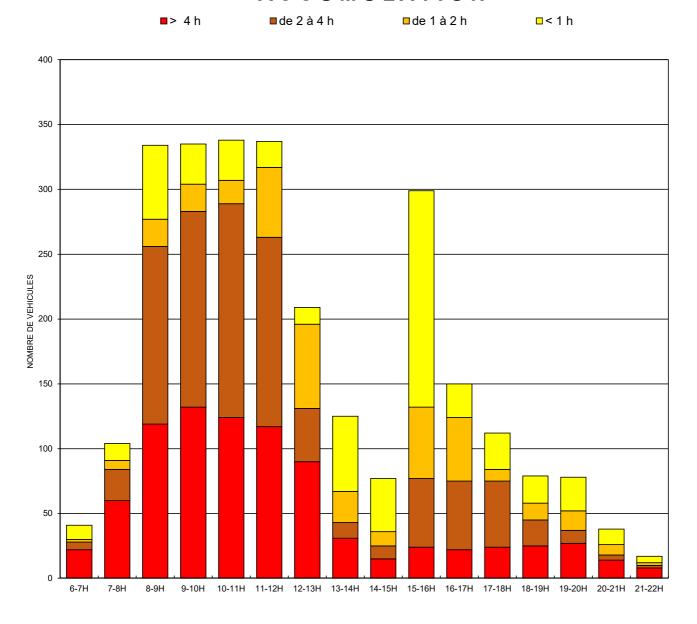
Observation Durée	6-7H	7-8H	8-9H	9-10H	10-11H	11-12H	12-13H	13-14H	14-15H	15-16H	16-17H	17-18H	18-19H	19-20H	20-21H	21-22H	Total
< 1 h	11	13	57	31	31	20	13	58	41	167	26	28	21	26	12	5	560 48,9%
de 1 à 2 h	2	5	16	5	13	41	24	0	11	44	5	4	9	6	2	0	187 16,3%
de 2 à 4 h	6	18	113	29	16	6	2	3	5	38	4	4	4	2	0	0	250 21,8%
> 4 h	22	38	59	2	1	2	0	0	3	18	3	0	0	0	0	0	148 12,9%
TOTAL	41	74	245	67	61	69	39	61	60	267	38	36	34	34	14	5	1145 100%





C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
TABLEAU DES DUREES	Zone 4	Parking sous-sol Personnels CBH

Observation Durée	6-7H	7-8H	8-9H	9-10H	10-11H	11-12H	12-13H	13-14H	14-15H	15-16H	16-17H	17-18H	18-19H	19-20H	20-21H	21-22H	Total
< 1 h	11	13	57	31	31	20	13	58	41	167	26	28	21	26	12	5	560 21,0%
de 1 à 2 h	2	7	21	21	18	54	65	24	11	55	49	9	13	15	8	2	374 14,0%
de 2 à 4 h	6	24	137	151	165	146	41	12	10	53	53	51	20	10	4	2	885 33,1%
> 4 h	22	60	119	132	124	117	90	31	15	24	22	24	25	27	14	8	854 31,9%
TOTAL	41	104	334	335	338	337	209	125	77	299	150	112	79	78	38	17	2673 100%



C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
------------	---------------------------------	----------------

Zone 5

Parkings P5 - P6 - Internat - Ecoles

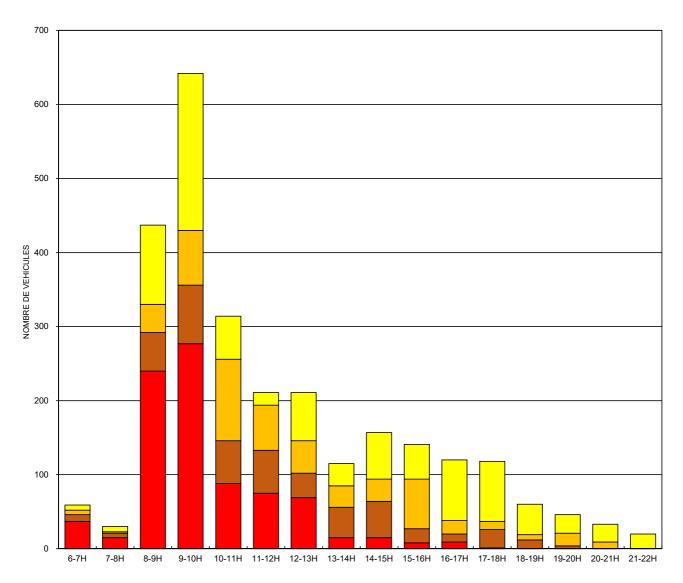
Heure d'observation	1		ı		ı		ı	1				1	I	1	ı	1
Heure d'arrivée	6 -7 h	7 - 8 h	8 - 9 h	9 - 10 h	10 - 11 h	11 - 12 h	12 - 13 h	13 - 14 h	14 - 15 h	15 - 16 h	16 - 17 h	17 - 18 h	18 - 19 h	19 - 20 h	20 - 21 h	21 - 22 h
6 - 7 h	59	52	46	39	37	29	20	13	11	11	10	10	9	7	5	4
7 - 8 h		30	23	21	19	15	11	7	3	3	2	2	2	2	0	0
8 - 9 h			437	330	292	263	240	221	204	156	133	45	16	9	5	4
9 - 10 h				642	430	356	319	277	255	202	184	69	23	10	8	6
10 - 11 h					314	256	146	99	88	57	44	23	8	2	0	0
11 - 12 h						211	194	133	93	75	64	40	25	18	14	4
12 - 13 h							211	146	102	80	69	44	27	19	16	4
13 - 14 h								115	85	56	35	15	8	5	3	2
14 - 15 h									157	94	64	29	15	9	5	4
15 - 16 h										141	94	27	14	8	6	1
16 - 17 h											120	38	20	11	9	2
17 - 18 h												118	37	26	13	1
18 - 19 h													60	19	12	2
19 - 20 h														46	21	4
20 - 21 h															33	9
21 - 22 h																20
TOTAL OCCUPATION	59	82	506	1032	1092	1130	1141	1011	998	875	819	460	264	191	150	67

OFFRE DE STATIONNEMENT	1046	places	
STATIONNEMENT DIURNE (occupation moyenne 5h-21h)			59,0 %
PERIODE DE SATURATION (plus de 80%)	9-10 h	à 15-16 h	
PERIODE DE POINTE	1141 places	à 12-13 h	109,1 %
TAUX DE ROTATION (Véhicules/Place) :			2,59
NOMBRE DE VEHICULES AYANT STATIONNE :			
moins d'1 Heure	886	32,6%	
de 1 à 2 Heures	523	19,3%	+ 4h - 1h
de 2 à 4 Heures	456	16,8%	
plus de 4 Heures	849	31,3%	2 à 4b
TOTAL	2 714	100%	2 à 4h 1 à 2h
dont VENTOUSES	0	0,0%	
PLACES OCCUPEES PAR DU STATIONNEMENT DE :			- 1h
moins d'1 Heure	886	9,0%	
de 1 à 2 Heures	1 046	10,6%	2 à
de 2 à 4 Heures	1 470	14,9%	+ 4h 4h
plus de 4 Heures	6 475	65,6%	
TOTAL	9 877	100%	

C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
TABLEAU DES ARRIVEES	Zone 5	Parkings P5 - P6 - Internat - Ecoles

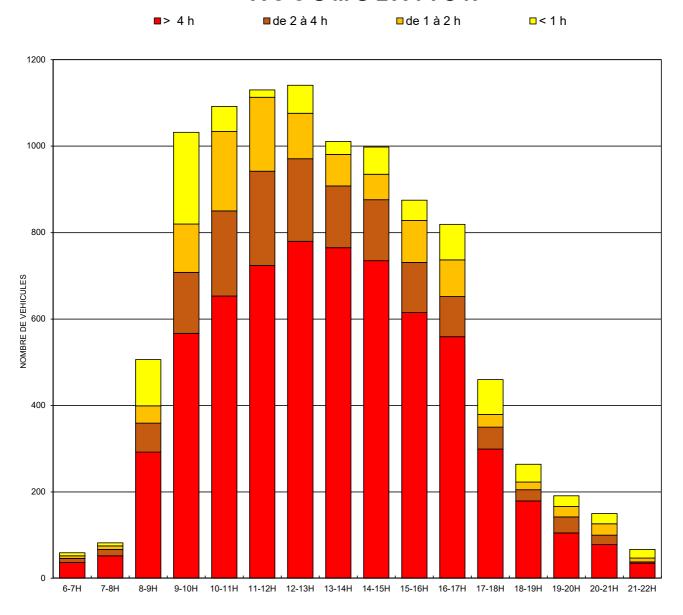
Observation Durée	6-7H	7-8H	8-9H	9-10H	10-11H	11-12H	12-13H	13-14H	14-15H	15-16H	16-17H	17-18H	18-19H	19-20H	20-21H	21-22H	Total
< 1 h	7	7	107	212	58	17	65	30	63	47	82	81	41	25	24	20	886 32,6%
de 1 à 2 h	6	2	38	74	110	61	44	29	30	67	18	11	7	17	9	0	523 19,3%
de 2 à 4 h	9	6	52	79	58	58	33	41	49	19	11	25	12	4	0	0	456 16,8%
> 4 h	37	15	240	277	88	75	69	15	15	8	9	1	0	0	0	0	849 31,3%
TOTAL	59	30	437	642	314	211	211	115	157	141	120	118	60	46	33	20	2714 100%





C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
TABLEAU DES DUREES	Zone 5	Parkings P5 - P6 - Internat - Ecoles

Observation Durée	6-7H	7-8H	8-9H	9-10H	10-11H	11-12H	12-13H	13-14H	14-15H	15-16H	16-17H	17-18H	18-19H	19-20H	20-21H	21-22H	Total
< 1 h	7	7	107	212	58	17	65	30	63	47	82	81	41	25	24	20	886 9,0%
de 1 à 2 h	6	8	40	112	184	171	105	73	59	97	85	29	18	24	26	9	1046 10,6%
de 2 à 4 h	9	15	67	141	197	218	191	143	141	116	93	51	26	37	22	3	1470 14,9%
> 4 h	37	52	292	567	653	724	780	765	735	615	559	299	179	105	78	35	6475 65,6%
TOTAL	59	82	506	1032	1092	1130	1141	1011	998	875	819	460	264	191	150	67	9877 100%



Marar 60/61/16		ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
----------------	--	--------------------------	----------------

Zone 6

Parkings P3 - P4 - Urgences

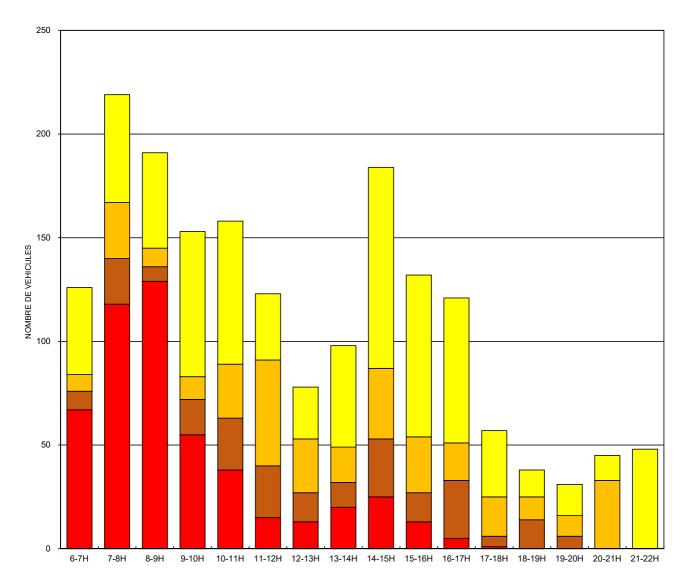
Heure d'observation	1		ı	ı	1		ı	1		ı	ı	ı	I	1	1	1
Heure d'arrivée	6 -7 h	7 - 8 h	8 - 9 h	9 - 10 h	10 - 11 h	11 - 12 h	12 - 13 h	13 - 14 h	14 - 15 h	15 - 16 h	16 - 17 h	17 - 18 h	18 - 19 h	19 - 20 h	20 - 21 h	21 - 22 h
6 - 7 h	126	84	76	70	67	63	60	57	24	10	9	7	5	3	3	3
7 - 8 h		219	167	140	127	118	113	110	85	38	26	19	13	5	2	2
8 - 9 h			191	145	136	132	129	120	114	101	47	26	15	8	3	2
9 - 10 h				153	83	72	62	55	42	30	21	16	3	1	0	0
10 - 11 h					158	89	63	52	38	25	18	11	4	2	1	0
11 - 12 h						123	91	40	25	15	10	7	4	4	2	1
12 - 13 h							78	53	27	17	13	11	7	6	4	2
13 - 14 h								98	49	32	24	20	14	12	6	5
14 - 15 h									184	87	53	30	25	14	10	9
15 - 16 h										132	54	27	17	13	6	6
16 - 17 h											121	51	33	15	5	3
17 - 18 h												57	25	6	2	1
18 - 19 h													38	25	14	11
19 - 20 h														31	16	6
20 - 21 h															45	33
21 - 22 h																48
TOTAL OCCUPATION	126	303	434	508	571	597	596	585	588	487	396	282	203	145	119	132

OFFRE DE STATIONNEMENT	578	places	
STATIONNEMENT DIURNE (occupation moyenne 5h-21h)			65,7 %
PERIODE DE SATURATION (plus de 80%)	9-10 h	à 15-16 h	
PERIODE DE POINTE	597 places	à 11-12 h	103,3 %
TAUX DE ROTATION (Véhicules/Place) :			3,12
NOMBRE DE VEHICULES AYANT STATIONNE :			
moins d'1 Heure	750	41,6%	
de 1 à 2 Heures	327	18,1%	+ 4h - 1h
de 2 à 4 Heures	226	12,5%	
plus de 4 Heures	499	27,7%	
TOTAL	1 802	100%	2 à 4h 1 à 2h
dont VENTOUSES	2	0,1%	
PLACES OCCUPEES PAR DU STATIONNEMENT DE :			- 1h
moins d'1 Heure	750	12,4%	1 à 2h
de 1 à 2 Heures	654	10,8%	
de 2 à 4 Heures	667	11,0%	+ 4h 2 à 4h
plus de 4 Heures	4 001	65,9%	+ 4h 2 à 4h
TOTAL	6 072	100%	

C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
TABLEAU DES ARRIVEES	Zone 6	Parkings P3 - P4 - Urgences

Observation Durée	6-7H	7-8H	8-9H	9-10H	10-11H	11-12H	12-13H	13-14H	14-15H	15-16H	16-17H	17-18H	18-19H	19-20H	20-21H	21-22H	Total
< 1 h	42	52	46	70	69	32	25	49	97	78	70	32	13	15	12	48	750 41,6%
de 1 à 2 h	8	27	9	11	26	51	26	17	34	27	18	19	11	10	33	0	327 18,1%
de 2 à 4 h	9	22	7	17	25	25	14	12	28	14	28	5	14	6	0	0	226 12,5%
> 4 h	67	118	129	55	38	15	13	20	25	13	5	1	0	0	0	0	499 27,7%
TOTAL	126	219	191	153	158	123	78	98	184	132	121	57	38	31	45	48	1802 100%

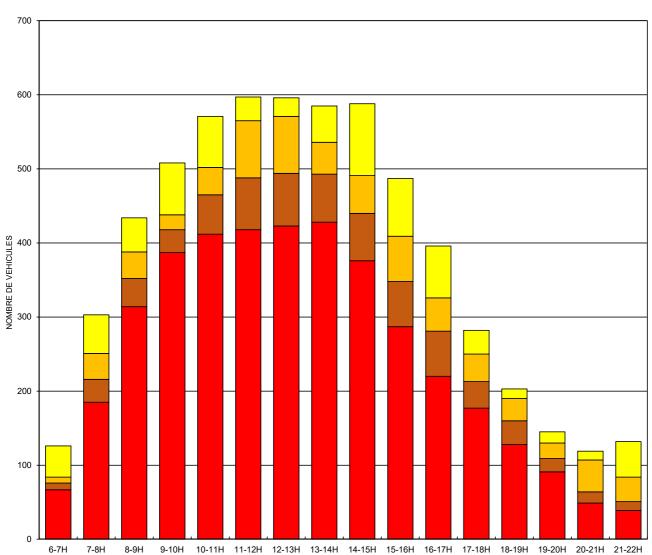




C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
TABLEAU DES DUREES	Zone 6	Parkings P3 - P4 - Urgences

Observation Durée	6-7H	7-8H	8-9H	9-10H	10-11H	11-12H	12-13H	13-14H	14-15H	15-16H	16-17H	17-18H	18-19H	19-20H	20-21H	21-22H	Total
< 1 h	42	52	46	70	69	32	25	49	97	78	70	32	13	15	12	48	750 12,4%
de 1 à 2 h	8	35	36	20	37	77	77	43	51	61	45	37	30	21	43	33	654 10,8%
de 2 à 4 h	9	31	38	31	53	70	71	65	64	61	61	36	32	18	15	12	667 11,0%
> 4 h	67	185	314	387	412	418	423	428	376	287	220	177	128	91	49	39	4001 65,9%
TOTAL	126	303	434	508	571	597	596	585	588	487	396	282	203	145	119	132	6072 100%





Mardi 30/01/18

TABLEAU D'EVOLUTION

CUMUL ENSEMBLE DES ZONES

Heure d'observation	6 -7 h	7 - 8 h	8 - 9 h	9 - 10 h	10 - 11 h	11 - 12 h	12 - 13 h	13 - 14 h	14 - 15 h	15 - 16 h	16 - 17 h	17 - 18 h	18 - 19 h	19 - 20 h	20 - 21 h	21 - 22 h
6 - 7 h	475	372	302	246	227	200	172	134	60	38	34	31	26	21	16	15
7 - 8 h		497	403	360	325	299	258	220	163	59	41	31	22	13	4	4
8 - 9 h			1305	986	872	798	642	547	449	372	258	122	67	36	14	7
9 - 10 h				1410	908	740	628	520	422	335	289	130	47	19	11	7
10 - 11 h					1001	649	421	301	219	153	118	75	38	19	9	3
11 - 12 h						729	562	276	172	137	116	79	48	34	22	6
12 - 13 h							581	398	216	159	133	93	68	52	35	10
13 - 14 h								634	296	189	128	90	66	55	35	18
14 - 15 h									975	395	232	133	92	54	34	27
15 - 16 h										1133	552	291	155	89	42	16
16 - 17 h											674	272	138	71	42	21
17 - 18 h												505	174	91	43	11
18 - 19 h													392	167	66	31
19 - 20 h														300	104	36
20 - 21 h															226	91
21 - 22 h																180
TOTAL OCCUPATION	475	869	2010	3002	3333	3415	3264	3030	2972	2970	2575	1852	1333	1021	703	483

OFFRE DE STATIONNEMENT	3238	places	
STATIONNEMENT DIURNE (occupation moyenne 5h-21h)			64,3 %
PERIODE DE SATURATION (plus de 80%)	9-10 h	à 15-16 h	
PERIODE DE POINTE	3415 places	à 11-12 h	105,5 %
TAUX DE ROTATION (Véhicules/Place) :			3,40
NOMBRE DE VEHICULES AYANT STATIONNE :			
moins d'1 Heure	4 688	42,6%	
de 1 à 2 Heures	2 099	19,1%	+ 4h - 1h
de 2 à 4 Heures	1 729	15,7%	
plus de 4 Heures	2 501	22,7%	2 à 4h
TOTAL	11 017	100%	1 à 2h
dont VENTOUSES	4	0,0%	
PLACES OCCUPEES PAR DU STATIONNEMENT DE :			- 1h
moins d'1 Heure	4 688	14,1%	
de 1 à 2 Heures	4 198	12,6%	1 à 2h
de 2 à 4 Heures	5 389	16,2%	+ 4h
plus de 4 Heures	19 032	57,1%	2 à 4h
TOTAL	33 307	100%	

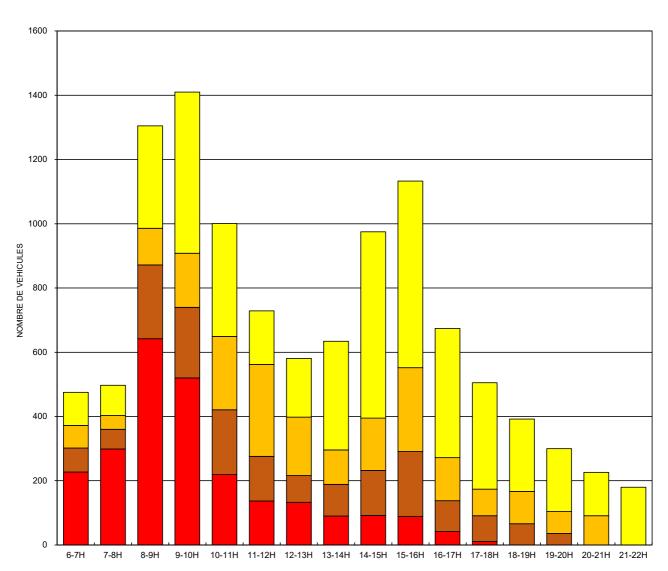
C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
------------	---------------------------------	----------------

TABLEAU DES ARRIVEES

CUMUL ENSEMBLE DES ZONES

Observation Durée	6-7H	7-8H	8-9H	9-10H	10-11H	11-12H	12-13H	13-14H	14-15H	15-16H	16-17H	17-18H	18-19H	19-20H	20-21H	21-22H	Total
< 1 h	103	94	319	502	352	167	183	338	580	581	402	331	225	196	135	180	4688 42,6%
de 1 à 2 h	70	43	114	168	228	286	182	107	163	261	134	83	101	68	91	0	2099 19,1%
de 2 à 4 h	75	61	230	220	202	139	83	99	140	202	96	80	66	36	0	0	1729 15,7%
> 4 h	227	299	642	520	219	137	133	90	92	89	42	11	0	0	0	0	2501 22,7%
TOTAL	475	497	1305	1410	1001	729	581	634	975	1133	674	505	392	300	226	180	11017 100%





C.H.U. Sud	ENQUETE de STATIONNEMENT	Mardi 30/01/18
------------	---------------------------------	----------------

TABLEAU DES DUREES

0

6-7H

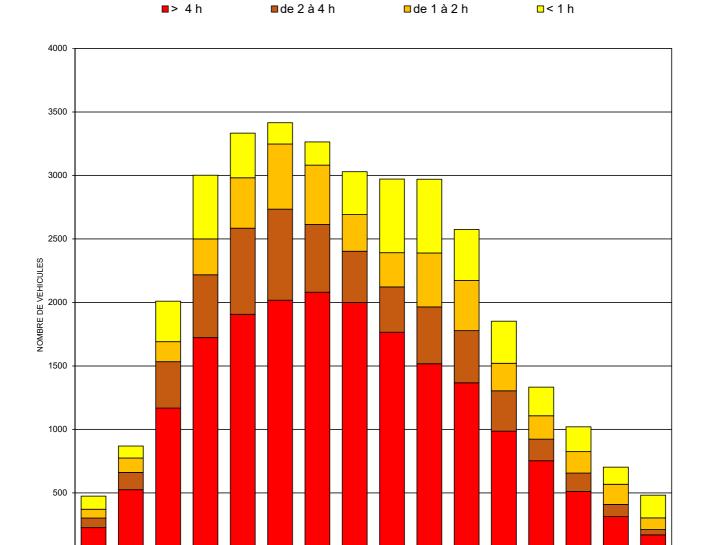
7-8H

8-9H

CUMUL ENSEMBLE DES ZONES

Observation Durée	6-7H	7-8H	8-9H	9-10H	10-11H	11-12H	12-13H	13-14H	14-15H	15-16H	16-17H	17-18H	18-19H	19-20H	20-21H	21-22H	Total
< 1 h	103	94	319	502	352	167	183	338	580	581	402	331	225	196	135	180	4688 14,1%
de 1 à 2 h	70	113	157	282	396	514	468	289	270	424	395	217	184	169	159	91	4198 12,6%
de 2 à 4 h	75	136	366	496	679	717	532	403	357	448	411	317	171	144	95	42	5389 16,2%
> 4 h	227	526	1168	1722	1906	2017	2081	2000	1765	1517	1367	987	753	512	314	170	19032 57,1%
TOTAL	475	869	2010	3002	3333	3415	3264	3030	2972	2970	2575	1852	1333	1021	703	483	33307 100%

ACCUMULATION



9-10H 10-11H 11-12H 12-13H 13-14H 14-15H 15-16H 16-17H 17-18H 18-19H 19-20H 20-21H 21-22H

TABLEAU DES SURFACES TERRAIN

PARCELLES CONSTITUTIVES

Commune	parcelle	surface m²
AMIENS	MW 1	643
	MW 2	41
	MW 3	1 867
	MW 4	5 954
	MW 5	6 886
	MW 6	582
	MW 7	23 332
	MW 8	1 438
	MW 9	4 740
	MW 11	5 442
	MW 14	4 890
	MW 15	108
	MW 16	2 466
	MW 19	222 841
	MW 20	3 381
,	•	284 611

PONT DE METZ	ZB31	550
	ZB33	410
	ZB37	24 122
	ZB39	3 332
	ZB40	34 094
		62 508